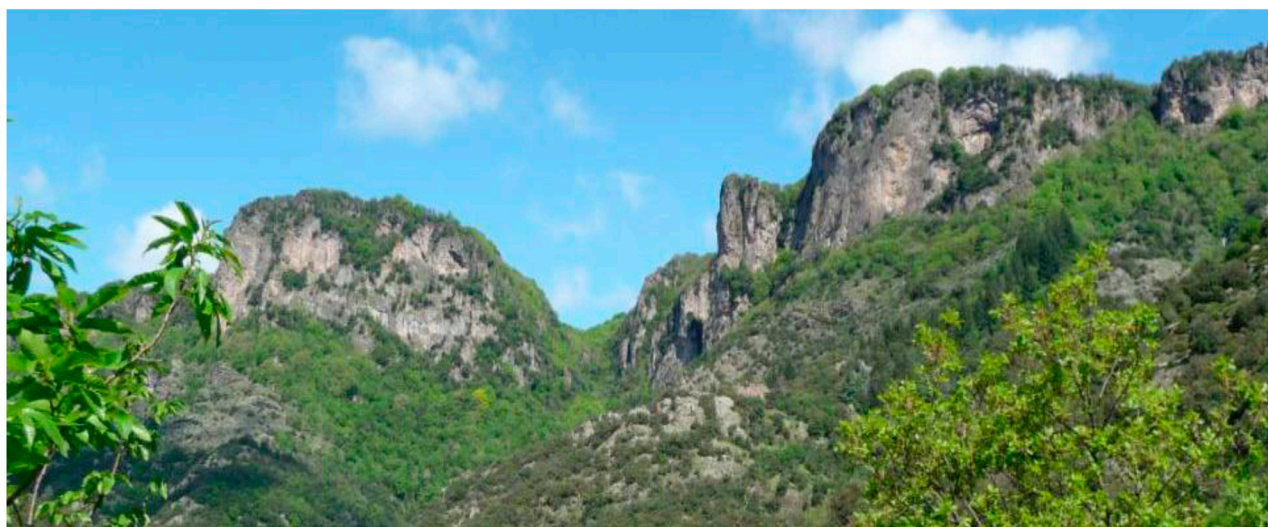


Documents d'Objectifs

« **CRETES DU MONT MARCOU ET DES MONTS DE MARE** »

Site Natura 2000 **FR 9101419**



CAHIER D'HABITATS et D'ESPECES



Avec le soutien de :



Table

- Fiches habitats d'intérêt communautaire
- Fiches habitats non d'intérêt communautaire
- Fiches espèces d'intérêt communautaire

LANDES ACIDIPHILES MONTAGNARDES THERMOPHILES DU MASSIF CENTRAL

Code CORINE Biotopes : 31.226		Code Natura 2000 : 4030-17
Statut : Intérêt communautaire		Fréquence en Languedoc Roussillon : rare (zones montagnes)
Nombre polygones : 1	Superficie : 0,6346 ha	Représentativité : 0,037%
Enjeux pour le site : Faible		Etat de conservation : satisfaisant

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale : Landes hautes de l'étage montagnard avec une influence du climat sub-méditerranéen et d'un courant océanique. Plutôt en situation de pente. Roches mères de type siliceuses. Recouvrement fort avec une dominance de la *Calluna vulgaris* et divers *Genêts* en fonction de la profondeur du sol. Strate ligneuse faible et strate herbacée très pauvre.

Dynamique : généralement issu de la dégradation de la Hêtraie. Evolution naturelle lente pouvant être plus rapide en sol profond vers un retour à la forêt.

Espèces caractéristiques :

<i>Calluna vulgaris</i>	Callune vulgaire
<i>Erica cinerea</i>	Bruyère cendrée
<i>Genista anglica</i>	Genêt d'Angleterre
<i>Genista pilosa</i>	Genêt poilu
<i>Vaccinium myrtillus</i>	Myrtille

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

<i>Gampsocleis glabra</i>	Dectique des brandes
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc

Flore : zone potentielle pour les mousses (*Diphasiatrum tristachyum*, *Thesium alpinum*)

L'habitat sur le site :

Landes se développant sur les sols acides. Souvent en mosaïque avec d'autres habitats. Peu représenté sur l'ensemble du site où l'influence méditerranéenne lui est peu favorable. Certaines petites zones imbriquées dans le complexe des Landes à Genêt purgatif ont un cortège floristique très proche mais n'ont pas été individualisées lors des relevés.

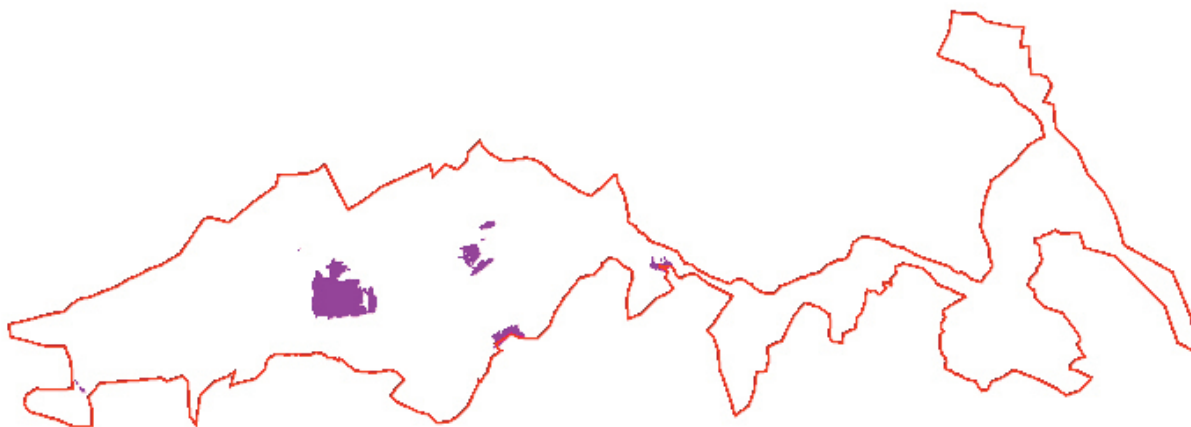
Risques de dégradation et principes de gestion : la dynamique naturelle amène le milieu à se faire coloniser par les ligneux et la Fougère aigle. Pour maintenir le milieu ouvert, il est nécessaire de maintenir une contrainte forte de pâturage, gyrobroyage, ou brûlage. L'élevage extensif de bovins semble mieux adapté que l'élevage ovin pour conserver cet habitat. Une fauche, un broyage ou un abattage sélectif des ligneux peut être nécessaire de temps en temps en complément. Sur les zones non mécanisables, on peut envisager, dans des conditions contrôlées, l'utilisation de feux dirigés. En présence de Fougère aigle il est recommandé de concentrer la pression pastorale en début d'estive (attention toutefois à la toxicité de cette espèce en cas de forte consommation).

Intérêt patrimonial : Certaines formes oligotrophes de l'habitat peuvent abriter des espèces remarquables.

BUXAIES SUPRAMÉDITERRANÉENNES

Code CORINE Biotopes : 31.82		Code Natura 2000 : 5110-3
Statut : Intérêt communautaire		Fréquence en Languedoc Roussillon : localisé
Nombre polygones : 10	Superficie : 2,991 ha	Représentativité : 0,176 %
Enjeux pour le site : faible	Etat de conservation : moyen	

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale : Formations arbustives dominées par le Buis à tendance calcicole.

Dynamique : Stade intermédiaire entre les pelouses calcaires et les chênaies vertes pubescentes.

Espèces caractéristiques :

<i>Buxus sempervirens</i>	Buis
<i>Prunus spinosa</i>	Prunelier
<i>Prunus mahaleb</i>	Cerisier de Sainte Lucie
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine
<i>Acer monspessulanum</i>	Erable de Montpellier
<i>Quercus spp.</i>	Chêne

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc
<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou
<i>Lacerta viridis</i>	Lézard vert
<i>Vipera aspic</i>	Vipère aspic
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin
<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin

L'habitat sur le site :

Les formations rencontrées correspondent à des fourrés xérophiles secondaires localisées dans les stations sèches et chaudes sur substrat calcaire (plus rarement siliceux). Cet habitat pourrait être rattaché au code Eur15 5110 mais l'absence de peuplement stables (évolution naturelle vers la forêt) ne nous le permet pas.

Risques de dégradation et principes de gestion :

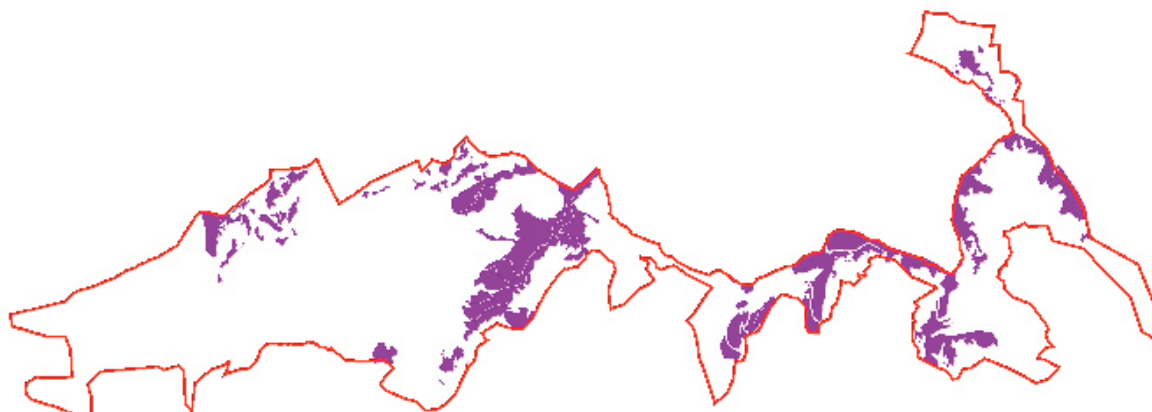
Éviter l'accumulation progressive de litière et l'ombrage qui permettent l'installation d'espèces mésophiles et l'évolution vers d'autres types forestiers. Conserver cet habitat dans les zones où la restauration de pelouses calcaires est impossible. Une gestion pastorale peut limiter l'extension de ces fruticées et la fermeture trop importante qui limiterait la diversité floristique.

Intérêt patrimonial : Les stations sèches peuvent abriter de nombreuses espèces végétales et animales intéressantes. Toutefois, le buis par son extension, peut mettre en péril les populations de certaines de ces espèces.

LANDES À GENÊT PURGATIF DU MASSIF CENTRAL

Code CORINE Biotopes : 31.8421		Code Natura 2000 : 5120-1
Statut : Intérêt communautaire		Fréquence en Languedoc Roussillon : localisé
Nombre polygones : 64	Superficie : 215,47 ha	Représentativité : 12,7%
Enjeux pour le site : modéré		Etat de conservation : satisfaisant

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale : Formations de landes prédominées par le Genêt purgatif. Seule les habitats du montagnard et du subalpin sous influence méridionale ou atlantique sont considéré d'intérêt communautaire (rattaché au code 5120). Se développe principalement sur roche siliceuses et sol squelettique.

Dynamique : Les formations sont souvent stables du fait que le Genêt purgatif résiste au froid et à la sécheresse. Il est peu appétant pour les herbivores et est capable de se régénérer après un feu de faible intensité. En sol profond les espèces ligneuses peuvent être concurrentielles.

Espèces caractéristiques :

<i>Cytisus oromediterraneus</i>	Genêt purgatif
<i>Plantain holosté</i>	<i>Plantago holosteum</i>
<i>Séneçon à feuilles d'adonis</i>	<i>Senecio adonidifolius</i>
<i>Bruyère cendrée</i>	<i>Erica cinerea</i>
<i>Centauree pectinée</i>	<i>Centaurea pectinata</i>
<i>Fétuque filiforme</i>	<i>Festuca filiformis</i>
<i>Fougère aigle</i>	<i>Pteridium aquilinum</i>
<i>Prunelier</i>	<i>Prunus spinosa</i>
<i>Germandrée scorodaine</i>	<i>Teucrium scorodonia</i>
<i>Genêt à balais</i>	<i>Cytisus scoparius</i>

Espèces patrimoniales associées :

Faune : zones de chasse pour les rapaces.

<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète jean-le-blanc
<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou

Flore :

<i>Armeria malinvaudii</i>	Armérie de Malinvaud
<i>Tulipa sylvestris</i>	Tulipe australe
<i>Gentiana lutea</i>	Gentiane jaune
<i>Gagea spp.</i>	Gagées
<i>Anarrhinum bellidifolium</i>	Anarrhinum à filles de pâquerette

L'habitat sur le site : Pour la plupart des stations où cet habitat est rencontré sur le site il correspond à des formations secondaires. Quelques vire rocheuses et crêtes peuvent cependant correspondre à un état primaire. En fonction de la localisation et de la structure du sol, les faciès de l'habitat peuvent être très variables. En sol profond les Genêts sont plus denses, plus hauts mais concurrencés par la Fougère aigle, les fruticées et quelques ligneux. Sur les sols squelettiques des « tâches » où la Callune et la Bruyère cendrée (dans quelques rares cas présence de Myrtille) sont fortement dominantes se dessinent. Parfois les zones de pelouses intermédiaires sont très présentes voir dominantes. Les zones ayant été parcourues par le feu récemment sont fortement colonisées par la Germandrée scorodaine, la Fougère aigle et les ronces. La plupart du temps des affleurements rocheux sont présents. Les informations liées à ces mosaïques (recouvrement par habitat) sont données pour chaque polygone dans le SIG.

Risques de dégradation et principes de gestion :

Aucune intervention n'est souhaitable sur les formations primaires qui se développent sur les vires rocheuses. A contrario, cet habitat est rapidement concurrencé par les espèces ligneuses sur les sols profonds. Dans les formations secondaires les systèmes pastoraux extensifs jouent un rôle important dans le maintien de l'ouverture et la limitation de la colonisation par les ligneux.

Certaines zones semblent faire l'objet de brûlage régulier ce qui entraîne une recolonisation par la Fougère aigle. Ces pratiques doivent faire l'objet d'une vigilance particulière pour ne pas conduire à la destruction de l'habitat. Préférer le débroussaillage associé à du pâturage pour limiter les Genêts que le recours systématique au feu. Éviter les reboisements artificiels.

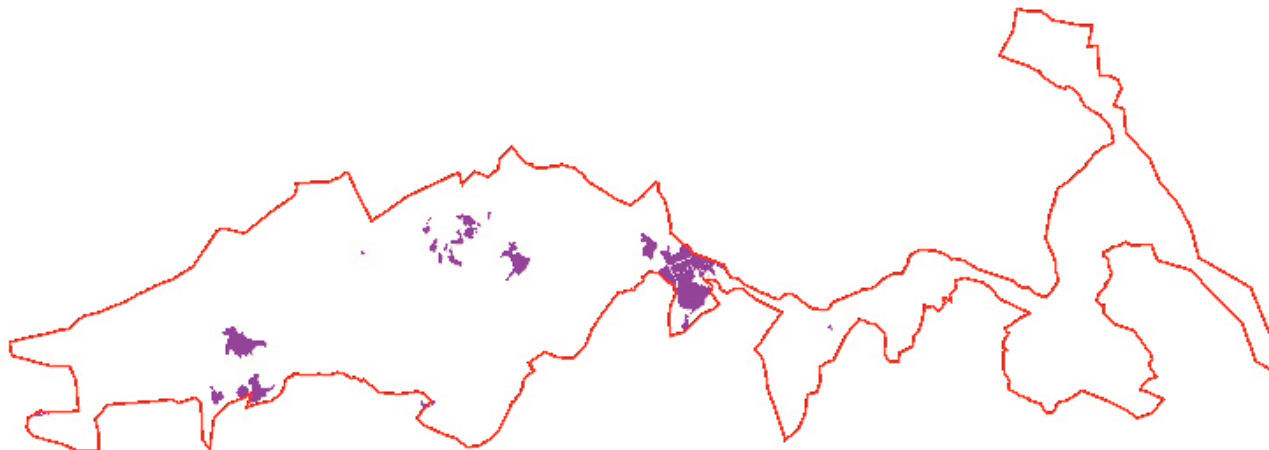
Intérêt patrimonial :

Bien que cet habitat représente un intérêt patrimonial peu élevé, il doit être maintenu en tant qu'élément de variation structurelle au sein d'une mosaïque (intérêt principal d'abris pour la faune). En zone de pente il permet de stabiliser le sol. Cet habitat est bien représenté sur le site et se présente sur de grandes superficies, cette qualité est à maintenir dans un souci de préservation à plus grande échelle (régionale et communautaire).

PELOUSES CALCICOLES XÉROPHILES SUBCONTINENTALES DU MASSIF CENTRAL ET DES PYRÉNÉES

Code CORINE Biotopes : 34.32		Code Natura 2000 : 6210-31
Statut : Intérêt communautaire		Fréquence en Languedoc Roussillon : localisé
Nombre polygones : 25	Superficie : 39,1117 ha	Représentativité : 2,3 %
Enjeux pour le site : modéré		Etat de conservation : moyen

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale : Formations plus ou moins mésophiles, fermées, dominées par des graminées pérennes, formant des touffes, colonisant des sols relativement profonds, principalement calcaire dans le domaine sub-atlantique du *Quercion pubescenti-petraea* et de ces irradiations septentrionales et dans les montagnes sub-méditerranéennes. Micro-climat chaud et sec en été.

Dynamique : Il s'agit généralement de pelouses secondaires issues de la déforestation de chênaies pubescentes. En l'absence de toute gestion, retourne naturellement à cet état. La prédominance des fétuques et/ou du Brachypode, corrélée avec une diminution du cortège floristique, est un signe d'évolution du milieu.

Espèces caractéristiques :

<i>Festuca gr.ovina</i>	Fétuque groupe ovine
<i>Teucrium chamaedrys</i>	Germandrée petit chêne
<i>Dianthus spp.</i>	Œillets
<i>Eryngium campestre</i>	Panicaut des champs
<i>Sanguisorba minor</i>	Petite pimprenelle
<i>Thymus praecox</i>	Thym précoce
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille
<i>Allium sphaerocephalon</i>	Ail à tête ronde
<i>Brachypodium gr. Pinnatum</i>	Brachypode penné
<i>Hieraceum pilosella</i>	Epervière piloselle
<i>Euphorbia cyparissias</i>	Euphorbe faux cyprès
<i>Calamiontha spp.</i>	Calament
<i>Polygala spp.</i>	Polygala
<i>Hypericum spp.</i>	Millepertuis
<i>Galium glaucum</i>	Gaillet glauque
<i>Helianthemum nummularium</i>	Hélianthème nummulaire
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé
<i>Scabiosa columbaria</i>	Scabieuse colombarie
<i>Sedum album</i>	Orpin blanc
<i>Orchis ustulata</i>	Orchis brûlé
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Orchis pyramidale
<i>Aceras anthropophorum</i>	Acéras homme pendu

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

Orthoptères, Lépidoptères, Odonates	
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin
<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin
<i>Rhinolophus ferrum-equinum</i>	Grand Rhinolophe

Flore :

<i>Ophrys spp.</i>	
<i>Stachys germanica</i>	Stachys d'Allemagne

L'habitat sur le site :

Habitat rencontré sur substrat calcaire et dans les zones à influence méditerranéenne. Généralement sur des plateaux ou pentes faibles. Recouvrement assez dense avec beaucoup de graminées. Profondeur de sol variable avec des zones plus « écorchées » colonisées par des espèces rases de type Epervière piloselle et où peuvent apparaître des affleurements rocheux. Généralement en mosaïques avec des fruticées de type 31.8122 ou 31.82. Quelques orchidées ont été répertoriées lors de la phase de terrain mais aucune station remarquable. Les données recueillies auprès d'experts ne permettent pas non plus d'identifier des zones remarquables. La caractérisation de l'habitat sur le site est donc à compléter par la mise en place de relevés floristiques à des périodes adaptées aux orchidées et de pouvoir éventuellement déterminer des secteurs d'intérêt communautaire prioritaire. La plupart de ces pelouses semblent faire l'objet d'un pâturage, garant de leur maintien. Là où ces pratiques sont abandonnées, les pelouses se dégradent rapidement par la colonisation des ligneux.

Risques de dégradation et principes de gestion :

Le milieu tend naturellement à se refermer. L'abandon des parcours a fait fortement régresser cet habitat ces dernières années. La présence des noyaux de fruticées sont les points de départ d'une accrue forestière. Le pâturage extensif, surtout ovin, est recommandé pour le maintien des milieux ouverts. Toute fertilisation est à proscrire. Éviter de faire des replantations sur ces zones. Limiter les sports de pleine nature et tout particulièrement les sports mécaniques. En l'absence de pâturage pratiquer la fauche avec exportation de la matière organique.

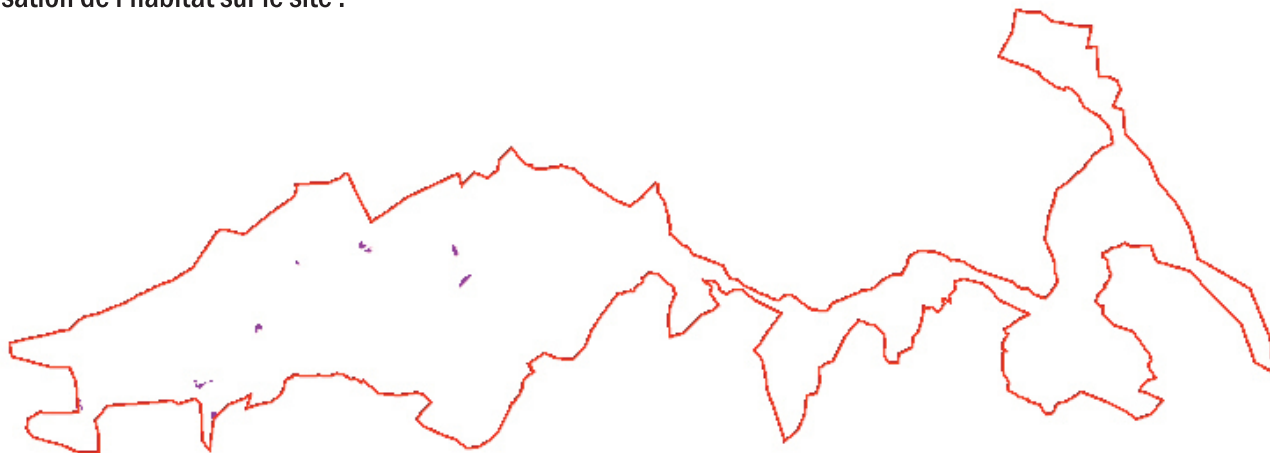
Intérêt patrimonial :

Flore très riche et variée. Peut abriter des espèces végétales, dont certaines orchidées, à forte valeur patrimoniale. Ce sont des zones très riches pour les insectes aussi bien comme milieu de vie que comme zone d'alimentation (Lépidoptères, Orthoptères,...). Ces mêmes insectes jouant un rôle clé dans les réseaux trophiques, notamment pour l'alimentation des chiroptères et de nombreux oiseaux. La présence de bosquets en mosaïque avec les pelouses augmente l'aspect fonctionnel de ces habitats, dans la mesure où leur extension est contrôlée.

PRAIRIES FAUCHÉES COLLINIÈNNES À SUBMONTAGNARDES EUTROPHIQUES

Code CORINE Biotopes : 38.2		Code Natura 2000 : 6510-7
Statut : Intérêt communautaire		Fréquence en Languedoc Roussillon : peu commun
Nombre polygones : 10	Superficie : 1,0456 ha	Représentativité : 0,062 %
Enjeux pour le site : modéré		Etat de conservation : satisfaisant

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale : Prairies à fourrage mésophiles, des basses altitudes, fertilisées et bien drainées.

Dynamique : Dynamique stoppée par les actions de fauche et de pâturage. Habitat souvent issu du défrichement des forêts (hêtraies) et maintenu tant que l'activité agricole est exercée. En l'absence de gestion, ce milieu évolue naturellement vers la forêt initiale. Sols généralement profonds, frais et riches.

Espèces caractéristiques :

<i>Agrostis capillaris</i>	Agrostide capillaire
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Flouve odorante
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental élevé
<i>Centaurea jacea</i>	Centauree jaccée
<i>Centaurea nigra</i>	Centauree noir
<i>Conopodium majus</i>	Conopode dénudé
<i>Cynosurus cristatus</i>	Crételle
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle pelotonné
<i>Festuca rubra</i>	Fétuque rouge
<i>Festuca pratensis</i>	Fétuque des prés
<i>Tragopogon pratensis</i>	Salsifis des prés
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Margueritte
<i>Heracleum sphondylium</i>	Grande berce
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse
<i>Rumex acetosa</i>	Oseille

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint Martin
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin
<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin
<i>Rhinolophus ferrum-equinum</i>	Grand Rhinolophe

Flore :

<i>Centaurea cyanum</i>	Bleuet des champs
<i>Orchis coriophora</i>	Orchis punaise
<i>Phyteuma galicum</i>	Raiponse de France
<i>Viola bubanii</i>	Violette de Buban
<i>Legousia speculum-veneris</i>	Miroir de Vénus
<i>Stachys germanica</i>	Epiaire d'Allemagne

L'habitat sur le site : Groupements herbacés denses largement dominés par les graminées. Ces prairies sont assez peu présentes. Les pratiques agricoles ont tendance à être favorables au retournement des prairies de fauche et à l'ensemencement de graminées particulières (habitat de prairies sèches améliorées 81.1).

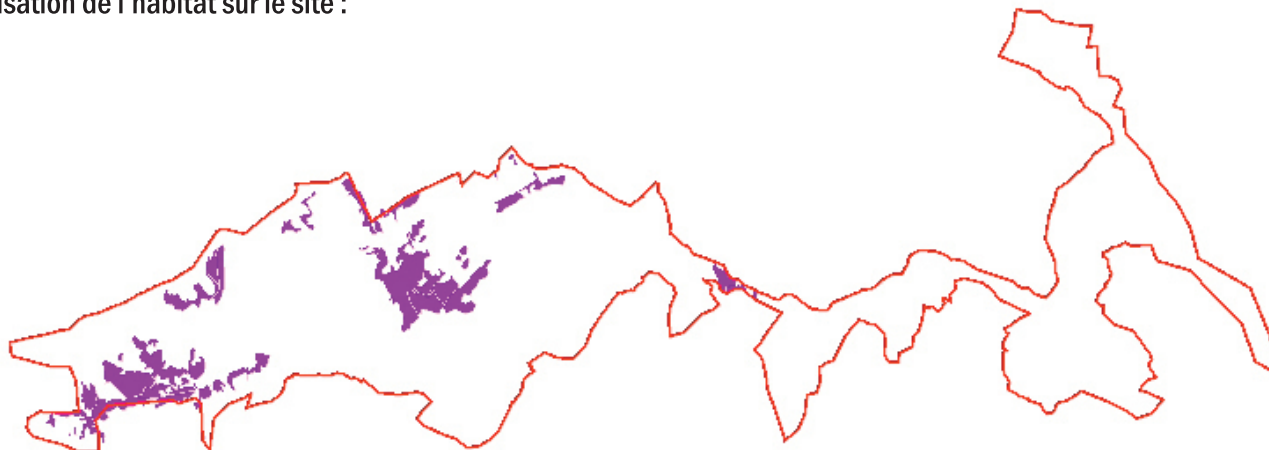
Risques de dégradation et principes de gestion : Restaurer ou maintenir un pâturage extensif et/ou une fauche régulière. Limiter le recours à la fertilisation. Proscrire le labour, le sursemis et l'utilisation d'herbicides.

Intérêt patrimonial : Ces prairies peuvent présenter une forte diversité floristique quand la fertilisation est faible et que la fauche est maintenue. Zones très fréquentées par les micromammifères et les arthropodes, constituant de ce fait un réservoir alimentaire pour les autres prédateurs.

HÊTRAIES, HÊTRAIES-SAPINIÈRES MONTAGNARDES À BUIS

Code CORINE Biotopes : 41.1751		Code Natura 2000 : 9150-8
Statut : Intérêt communautaire		Fréquence en Languedoc Roussillon : assez rare
Nombre polygones : 48	Superficie : 14,371 ha	Représentativité : 0,847 %
Enjeux pour le site : modéré		Etat de conservation : satisfaisant

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale :

Hêtraies avec une strate inférieure dominée par *Buxus sempervirens*.

Dynamique :

Stable.

Espèces caractéristiques :

Fagus sylvatica Hêtre
Buxus sempervirens Buis

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

Dryocopus martius Pic noir
Rosalia alpina Rosalie des Alpes

Flore :

Lilium martagon Lis martagon
Polygonatum multiflorum Sceau de Salomon

L'habitat sur le site :

Strate arborée dominée par le hêtre et strate arbustive par le Buis. Quelques autres essences d'arbustes peuvent se mêler (taillis de noisetiers par exemple). Généralement faibles pentes. Il peut y avoir la présence de blocs rocheux et une strate muscinale bien développée. La présence d'arbres morts sur pied et de bois mort au sol participent à la qualité de l'habitat sur le site. Habitat se rencontrant uniquement sur la partie ouest du site sous influence atlantique. Seuls 14,3 ha sont concernés par le rattachement à l'habitat d'intérêt communautaire 9150.

Risques de dégradation et principes de gestion :

Eviter les ouvertures trop importantes ou les replantations en résineux. Maintenir les arbres secs sur pied et du bois mort au sol. Eviter l'élimination du buis.

Intérêt patrimonial :

Habitat rare au niveau régional. Intérêt fort pour les espèces qui utilisent la hêtraie à buis (oiseaux, insectes xylophages, mammifères).

CHÂTAIGNERAIES CÉVENOLES

Code CORINE Biotopes : 41.9		Code Natura 2000 : 9260-1
Statut : Intérêt communautaire		Fréquence en Languedoc Roussillon : localisé
Nombre polygones : 23	Superficie : 176,8371 ha	Représentativité : 10,428%
Enjeux pour le site : fort	Etat de conservation : satisfaisant	

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale : Communautés de châtaigniers issues de l'abandon de l'exploitations du bois et des fruits. Plutôt en exposition chaude et en terrain pentu. Nous distinguons deux sous-type sur le site en fonction de l'altitude : -Les châtaigneraies de l'étage de la forêt de chênes à feuillage caduc (9260-1.3 Châtaigneraies cévenolles collinéennes)

- les châtaigneraies de l'étage du Hêtre (9260-1.4 Châtaigneraies Cévenolles de l'étage montagnard)

Dynamique : En régression générale suite aux problèmes sanitaires des boisements et l'abandon de l'exploitation du châtaignier.

Espèces caractéristiques :

<i>Castanea sativa</i>	Châtaignier
<i>Cytisus scoparius</i>	Genêt à balais
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile
<i>Teucrium scorodonia</i>	Germandrée scorodaine
<i>Pteridium aquilinum</i>	Fougère aigle
<i>Rubus idaeus</i>	Framboisier
<i>Cytisus oromediterraneus</i>	Genêt purgatif

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

Rosalia alpina Rosalie des Alpes

Flore :

Céphalanthère spp.

L'habitat sur le site : Ce sont généralement des peuplements stables et assez âgés avec des spécimens de grande taille avec des fûts importants. Strates herbacées et arbustives très réduites. Les arbres morts sur pied ou le bois mort au sol très présents permettent de qualifier l'habitat «en bon état de conservation». Pour la grande majorité des boisements il s'agit de repousses anciennes à partir des souches traitées en taillis. Quelques rares zones montrent des peuplements en mauvais état sanitaire.

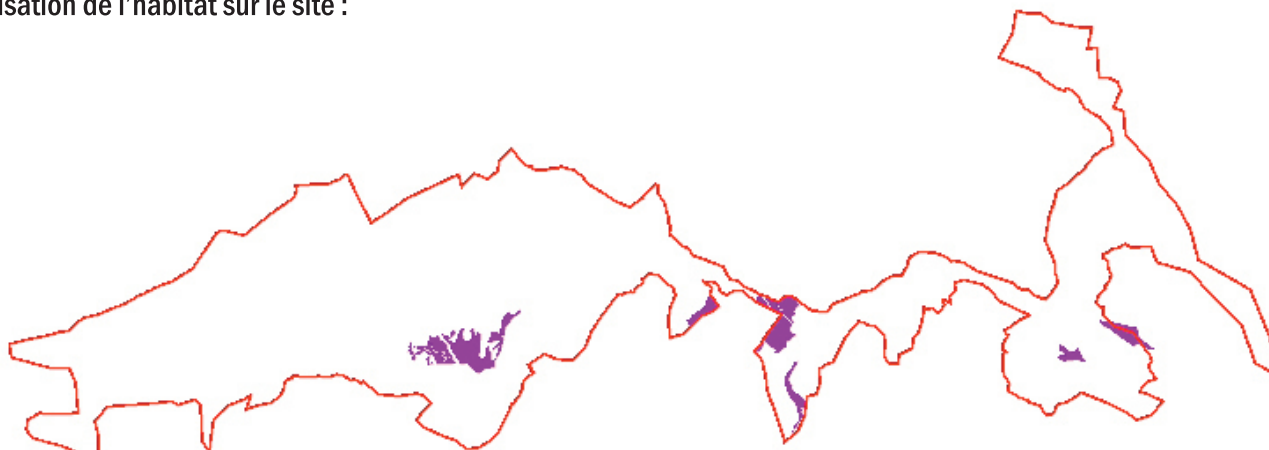
Risques de dégradation et principes de gestion : Ces boisements peuvent abriter une faune très riche notamment par la présence d'insectes xylophages. D'après les informations de terrain, certains particuliers vendent du bois de chauffage issu de vieux arbres creux habités par la Rosalie (et donc destruction de l'espèce). Des actions importantes de communications sont à engager auprès des propriétaires forestiers. Dans les situations défavorables au maintien du châtaignier, l'introduction d'autres essences comme le frêne ou l'Erable permettent d'obtenir des peuplements mélangés. Limiter l'embroussaillage pour limiter les risques d'incendie et valoriser ces boisements par le pastoralisme.

Intérêt patrimonial : La conservation de cet habitat relève plutôt du ressort du patrimoine culturel que du patrimoine naturel. En ce sens, les cahiers d'habitat préconisent de redynamiser une activité rurale et de s'orienter vers des actions et débouchés nouveaux, valorisants pour le châtaignier, l'aire concernée et les gestionnaires.

FORÊTS À QUERCUS ILEX ET QUERCUS ROTUNDIFOLIA

Code CORINE Biotopes : 45.313		Code Natura 2000 : 9340
Statut : Intérêt communautaire		Fréquence en Languedoc Roussillon : commun
Nombre polygones : 14	Superficie : 38,2584 ha	Représentativité : 2,256%
Enjeux pour le site : modéré		Etat de conservation : satisfaisant

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale : Formations de *Quercus ilex* du méso-méditerranéen supérieur, se rencontrant entre autres dans le Haut Languedoc, avec une strate inférieure pauvre en arbustes, surtout celles ayant des affinités eu-méditerranéennes, et plus riche en espèces herbacées souvent acidoclines caractéristiques des forêts de Chênes caducifoliés supra-méditerranéens.

Dynamique : Sur sol superficiel forêts matures, sur sol plus profond peut évoluer vers des forêts de Chêne blanc.

Espèces caractéristiques :

<i>Quercus ilex</i>	Chêne vert
<i>Erica arborea</i>	Bruyère arborescente
<i>Quercus pubescens</i>	Chêne pubescent
<i>Cytisus scoparius</i>	Genêt à balais
<i>Calluna vulgaris</i>	Callune vulgaire
<i>Acer monspessulanum</i>	Erable de montpellier
<i>Prunus mahaleb</i>	Prunelier de sainte Lucie
<i>Rubia perigrina</i>	Garance voyageuse

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe
<i>Rhinolophus ferrum-equinum</i>	Grand Rhinolophe
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe

Flore :

Certains lichens intéressants peuvent se développer dans ces boisements.

L'habitat sur le site :

Se développe sur les versants méridionaux, souvent sur des sols peu profonds et pentus (limitant l'accumulation de la Matière organique). Cet habitat est rencontré sur des zones calcaires et acides. Généralement peuplements assez anciens et en bon état écologique (les zones dégradées correspondent à une perturbation par le feu). Bien que les strates inférieures soient peu développées (dominées par le chêne vert) il peut arriver que la Bruyère arborescente aie un recouvrement très important. Il peut s'agir là d'une phase de développement de l'habitat.

Risques de dégradation et principes de gestion : Du fait de leur localisation ces forêts ne sont pas très menacées. L'exploitation du bois intensive qui a pu leur être néfaste n'est plus vraiment pratiquée. Cependant, lorsque la canopée devient dense, il semble que la régénération de cette forêt soit interrompue. Des coupes réalisées sur les lieux les plus accessibles (traitement en taillis) permettent de maintenir les différentes formes de recolonisation et apportent une valeur écologique supplémentaire à la mosaïque d'habitats. Une gestion sylvo-pastorale complémentaire peut être intéressante dans le cadre de la prévention contre les incendies.

Intérêt patrimonial : Participe à la diversité de la matrice paysagère. De nombreux insectes volent au niveau de la canopée ce qui en fait un terrain de chasse privilégié pour les Rhinolophes.

ÉBOULIS SILICEUX, COLLINIÉNS À MONTAGNARDS, DES RÉGIONS ATLANTIQUES ET SUBCONTINENTALES

Code CORINE Biotopes : 61.12		Code Natura 2000 : 8150-1
Statut : Intérêt communautaire		Fréquence en Languedoc Roussillon : assez rare
Nombre polygones : 3	Superficie : 2,178 ha	Représentativité : 0,128 %
Enjeux pour le site : modéré		Etat de conservation : satisfaisant

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale :

Se développe des étages colliniéns à montagnards. Substrats pauvres de nature siliceuse. Éboulis souvent sur forte pente où la matière organique ne peut dans ce cas s'accumuler et donc où le substrat reste pauvre en nutriments.

Dynamique : Perturbations naturelles récurrentes assurant la stabilité de l'habitat.

Espèces caractéristiques :

<i>Anarrhinum bellidifolium</i>	Anarrhinum à filles de pâquerette
<i>Chaenorrhinum minus</i>	Petite linaire
<i>Senecio viscosus</i>	Séneçon visqueux
<i>Jasione montana</i>	Jasione des montagnes
<i>Linaria repens</i>	Linaire rampante
<i>Rumex acetosella</i>	Rumex petite oseille
<i>Teesdalia nudicaulis</i>	Teesdalie à tige nue
<i>Teucrium scorodonia</i>	Germandrée scorodaine
<i>Centaurea pectinata</i>	Centauree pectinée
<i>Logfia minima</i>	Cotonnière naine

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

<i>Coronella austriaca</i>	Coronelle lisse
<i>Mustela erminea</i>	Hermine

Flore :

Mousses et Lichens

L'habitat sur le site :

Nous pouvons distinguer deux types d'éboulis : les éboulis plus ou moins fixés qui ont quelques zones d'accumulation de la matière organique et où peut se développer une flore, généralement pionnière, mais dans certains cas installation progressive de la hêtraie (si la hêtraie est bien installée, l'habitat est codé pour ce boisement et non pas en éboulis bien que la physionomie des arbres soit particulière) ; les éboulis où la matière organique n'arrive pas à se déposer et dans ce cas la végétation peut être exclusivement constituée de quelques mousses et lichens.

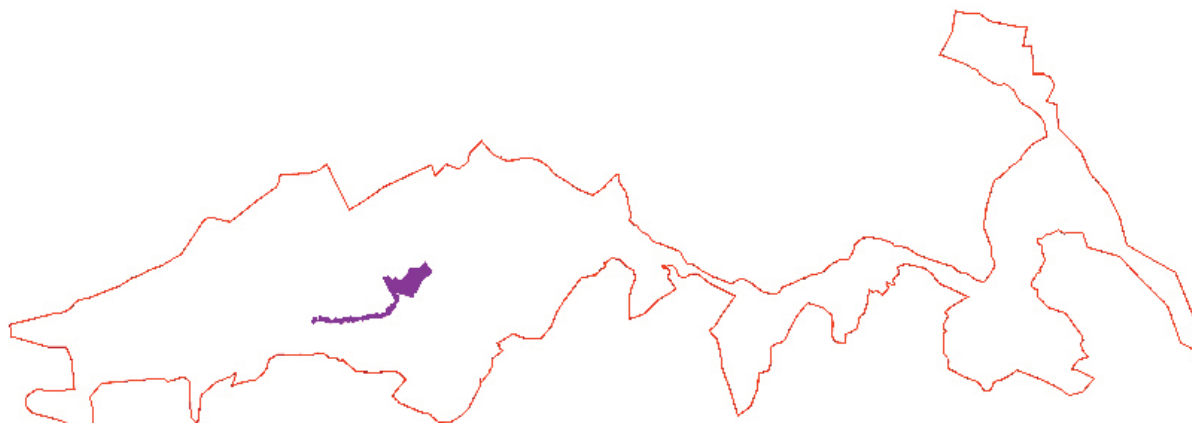
Risques de dégradation et principes de gestion : du fait des conditions stationnelles, la communauté présente un caractère permanent, il n'est donc pas préconisé d'intervenir. Éviter toutefois le passage de sentiers et de pistes.

Intérêt patrimonial : Cet habitat est intéressant car il couvre de très faibles étendues où s'installent des cortèges floristiques inféodés à ce type de milieu (donc peu répandus).

FALAISES CALCAIRES SUPRAMÉDITERRANÉENNES À MONTAGNARDES, DES ALPES DU SUD ET DU MASSIF CENTRAL MÉRIDIONAL

Code CORINE Biotopes : 62.151		Code Natura 2000 : 8210-10
Statut : Intérêt communautaire		Fréquence en Languedoc Roussillon : assez rare
Nombre polygones : 2	Superficie : 2 ha	Représentativité : 0,122 %
Enjeux pour le site : fort	Etat de conservation : satisfaisant	

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale :

Falaises calcaires bien ensoleillées du système alpien et des régions voisines, comprenant entre autre le Haut-Languedoc. Etages suroméditerranéens et montagnards méditerranéens. Se développe sur des parois subverticales, dépourvues en permanence de neige.

Dynamique :

Habitat à caractère permanent.

Espèces caractéristiques :

<i>Asplenium ceterach</i>	Asplénium cétérach
<i>Asplenium trichomanes</i>	Asplénium trichomanès
<i>Umbilicus rupestris</i>	Ombilic de Vénus
<i>Asplenium ruta-murani</i>	Rue des murailles
<i>Arenaria grandiflora</i>	Sabline à grandes fleurs
<i>Globularia nana</i>	Globulaire naine
<i>Potentilla caulescens</i>	Potentille des Cévennes

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

Flore :

L'habitat sur le site :

Habitat à très forte déclivité qui interdit la formation de sols à proprement parler. la végétation se développe donc dans les fissures et sur les zones de replat où peuvent se développer des fragments de lithosol. Sur le site cet habitat est toujours en mosaïque avec d'autres milieux et n'est jamais dominant. Il ne s'agit pas d'ensemble de barres rocheuses comme cela peut être le cas pour les falaises siliceuses. Cela est dû à la configuration géologique du site.

Risques de dégradation et principes de gestion :

Habitat peu menacé. Eviter l'équipement de voies d'escalades qui peuvent être une source de dégradation de l'habitat à proprement parler et provoquer le dérangement d'oiseaux nicheurs (entraînant souvent un échec de la reproduction).

Intérêt patrimonial : Cet habitat accueille une flore très spécialisée avec des cortèges floristiques spécifiques.

FALAISES SILICEUSES DES CÉVENNES

Code CORINE Biotopes : 62.26		Code Natura 2000 : 8220-14
Statut : Intérêt communautaire		Fréquence en Languedoc Roussillon : assez rare
Nombre polygones : 32	Superficie : 69,495 ha	Représentativité : 4,1 %
Enjeux pour le site : fort	Etat de conservation : satisfaisant	

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale :

Falaises siliceuses de basse altitude des Cévennes et des collines catalanes. Végétation principalement de fissures. Sol très réduit limité à quelques éléments fins provenant de l'altération de la roche et mélangés à de la matière organique issue de lichens et de mousses. Végétation soumise à une sécheresse forte à certains moments de l'année et à des températures extrêmes.

Dynamique :

Végétation pionnière s'installant lentement dans les fentes de rochers avec l'enrichissement progressif en éléments fins.

Espèces caractéristiques :

<i>Anarrhinum bellidifolium</i>	Anarrhinum à filles de pâquerette
<i>Asarina procumbens</i>	Asarine couchée
<i>Asplenium septentrionale</i>	Asplenium septentrional
<i>Asplenium trichomanes</i>	Asplenium trichomanès
<i>Asplenium foresiens</i>	Doradille du Forez
<i>Centaurea pectinata</i>	Centauree pectinée
<i>Leucanthemum monspeliense</i>	Leucanthème de Montpellier
<i>Lactuca viminea</i>	Laitue effilée
<i>Sedum hirsutum</i>	Orpin hérissé
<i>Umbilicus rupestris</i>	Nombril de Venus
<i>Sempervivum spp.</i>	Joubarbe
<i>Festuca arvernensis</i>	Fétuque d'Auvergne
<i>Cytisus oromediterraneus</i>	Genêt purgatif

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin
<i>Bubo bubo</i>	Hibou grand-duc
<i>Corvus corax</i>	Grand corbeau
<i>Hirundo rupestris</i>	Hirondelle de roche
<i>Monticola solitarius</i>	Merle bleu
<i>Monticola saxatilis</i>	Merle de roche
<i>Tichodroma muraria</i>	Tichodrome échelette

Flore :

<i>Thymus nitens</i>	Thym des Cévennes
<i>Minuartia recurva</i>	Minuartie à filles incurvées
<i>Saxifraga pedemontana</i>	Saxifrage prostré
<i>Saxifraga clusii</i>	Saxifrage de Clusii

L'habitat sur le site :

Cet habitat est surtout très représenté dans la grande zone des falaises d'Orques. Il présente un intérêt tout particulier pour la nidification des oiseaux du fait de sa grande superficie. La grotte d'Orquette, d'un grand intérêt pour les Chiroptères, se trouve au sein des ces falaises.

Cet habitat est également présent sur de nombreuses petites zones du site, souvent en mosaïque dans les Landes.

Enfin nous pouvons retrouver le cortège floristique caractéristique de cet habitat sur les affleurements artificiels en bordures de pistes. Du fait de leur faible superficie ces zones n'ont pas été cartographiées.

Risques de dégradation et principes de gestion :

Habitat relativement peu exposé à un risque de dégradation. Il n'est donc pas nécessaire de préconiser une gestion.

L'ouverture de carrières pour l'exploitation de la roche est à proscrire, éviter le passage de sentiers pistes et voies d'escalade. Dans les zones à enjeux pour les oiseaux, proscrire la pratique du vol libre.

Dans quelques cas la le milieu peut évoluer vers une fermeture progressive (si l'accumulation de matière organique arrive à se faire) et il peut être intéressant de limiter ce phénomène.

Intérêt patrimonial :

Habitat à aire de répartition limitée et qui couvre des surfaces réduites à l'intérieur de celle-ci. Nous pouvons y observer des espèces endémiques comme le Thym des Cévennes, présent uniquement dans cette région et la Montagne noire. Ce sont également des zones très intéressantes pour la faune et la nidification de certains oiseaux rares (Aigle royal par exemple).

PELOUSES PIONNIÈRES MONTAGNARDES À SUBALPINES DES DALLES SILICEUSES DU MASSIF CENTRAL

ET

PELOUSES PIONNIÈRES CONTINENTALES SUBATLANTIQUES ACIDICLINES DES DALLES SILICEUSES SÈCHES ET CHAUDES

Code CORINE Biotopes : 62.3		Code Natura 2000 : 8230
Statut : Intérêt communautaire		Fréquence en Languedoc Roussillon : assez rare
Nombre polygones : 2	Superficie : 5,5138 ha et 1,3682 ha	Représentativité : 0,315 % et 0,80 %
Enjeux pour le site : faible	Etat de conservation : moyen	

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale : Dalles de rochers à peu près nues. Les fissures et zones superficiellement décomposées peuvent être colonisées par des communautés avec une forte représentativité de *Sédum*. Des pelouses pionnières s'installent sur ces dalles siliceuses et colonisent les affleurements naturels de roches à caractère acide plus ou moins marqué des étages planitaires, collinéens et montagnards.

Dynamique : L'intensification du pâturage là où cette activité est pratiquée peut contribuer à l'extension de l'habitat par érosion des sols et pression sur les herbacées.

Espèces caractéristiques :

<i>Festuca arvenensis</i>	Fétuque d'Auvergne
<i>Rumex acetosella</i>	Rumex petite oseille
<i>Sedum album</i>	Orpin blanc
<i>Sedum rupestre</i>	Orpin réfléchi
<i>Sedum hirsutum</i>	Orpin hirsute
<i>Aira praecox</i>	Canche printanière
<i>Arnoseris minima</i>	Arnoseris minime
<i>Hieracium pilosella</i>	Epervière piloselle
<i>Teesdalia nudicaulis</i>	Teesdalie à tige nue
<i>Thymus pulegioides</i>	Serpolet commun
<i>Logfia minima</i>	Cotonnière naine

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

<i>Coronella austriaca</i>	Coronelle lisse
----------------------------	-----------------

Flore :

<i>Gagea bohemica</i>	Gagée des rochers
<i>Thymus praecox</i>	Thym précoce
Mousses et lichens	

L'habitat sur le site : La végétation pionnière s'installe sur les dalles affleurantes à faible déclivité. Généralement de faible superficie cet habitat se trouve en mosaïque au sein d'autres habitats (signalé en code corine 2 ou 3 dans les tables attributaires). Généralement ces affleurements rocheux sont une composante des landes à Genêt pugatif. Sur le site nous les rencontrons également, en moindre proportion, en complexe pelousaire (pelouses généralement entretenues par pâturage).

Risques de dégradation et principes de gestion : Du fait de la faible dynamique de cet habitat il n'est pas nécessaire d'intervenir dessus. Les pratiques de pâturage doivent être maintenues lorsqu'elles sont présentes. Eviter les passages de sentiers ou pistes sur ces zones.

Intérêt patrimonial : Couvre de très faibles étendues et abrite des espèces inféodées à ce type de milieu.

GROTTES NON EXPLOITEES PAR LE TOURISME

Code CORINE Biotopes : 65.4		Code Natura 2000 : 8310
Statut : Intérêt communautaire		Fréquence en Languedoc Roussillon : rare
Nombre polygones : -	Superficie : -	Représentativité : -
Enjeux pour le site : modéré		Etat de conservation : satisfaisant

Localisation de l'habitat sur le site :

Description générale : Habitat représenté sur le site par plusieurs grottes telles que la Grotte des Fades, d'Albès (ou grotte de la Fromagerie), et des Roses. Ces grottes sont qualifiées de «grottes non exploitées par le tourisme» dans l'attente des résultats d'inventaires complémentaires qui seront réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB et qui permettront de confirmer ou non leur appartenance à l'HIC 8310-1 «Grottes à chauves-souris».

Dynamique : liée à la dynamique de l'aquifère souterrain, au maintien des caractéristiques physico-chimiques de la cavité, et à son accessibilité.

Espèces caractéristiques :

<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin
<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin
<i>Rhinolophus ferrum-equinum</i>	Grand Rhinolophe
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

-

Flore :

-

L'habitat sur le site :

La fréquentation spéléologique de ces grottes reste faible et permet de préserver la grotte d'Orquette. Les grottes d'Albes, et des Fades semblent peu fréquentées par les chauves-souris.

La grotte des Fées située à proximité du site Natura 2000 est une grotte importante pour le « swarming » et assez utilisée pour l'hibernation de chauves-souris. Il est donc important de préserver cet habitat communautaire dans son ensemble c'est-à-dire à l'échelle du réseau de grottes et de cavités.

Risques de dégradation et principes de gestion : Le dérangement des chiroptères est le risque majeur lié à ce type d'habitat. Il est donc nécessaire d'améliorer les connaissances sur l'utilisation faite de ces grottes par les chauves-souris à travers des inventaires. Des panneaux d'information à l'entrée des cavités doivent aussi être mis en place, et des conventions passées avec les propriétaires et les utilisateurs.

Intérêt patrimonial : Les cavités et grottes liées à cet habitat peuvent abriter des espèces remarquables.

GROTTES A CHAUVES SOURIS

Code CORINE Biotopes : 65.4		Code Natura 2000 : 8310
Statut : Intérêt communautaire		Fréquence en Languedoc Roussillon : rare
Nombre polygones : -	Superficie : -	Représentativité : -
Enjeux pour le site : modéré		Etat de conservation : satisfaisant

Localisation de l'habitat sur le site :

Description générale : Le diagnostic écologique couplé aux données issues du DOCOB des sites Natura 2000 du réseau de grottes à chiroptères du PNR-HL, ont permis de qualifier la grotte d'Orquette comme HIC 8310-1 «Grottes à chauves-souris». Les suivis annuels réalisés par le GCLR devraient permettre d'actualiser les données issues du DOCOB «Grottes à chiroptères du PNR-HL» et donc de préciser celles relatives à la grotte d'Orquette et au DOCOB du SIC FR9101419 en général.

Dynamique : liée à la dynamique de l'aquifère souterrain, au maintien des caractéristiques physico-chimiques de la cavité, et à son accessibilité.

Espèces caractéristiques :

<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin
<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin
<i>Rhinolophus ferrum-equinum</i>	Grand Rhinolophe
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe
<i>Miniopterus schreibersi</i>	Minioptère de Schreibers

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

-

Flore :

-

L'habitat sur le site :

Cette grotte a été un site important pour les Chiroptère et tout particulièrement pour la reproduction du Minioptère de Schreibers. En 1995 une grille a été posée pour limiter la fréquentation humaine du gîte et depuis, le gîte ne sert plus que de transit au printemps et en été.

Une tentative de modification de la grille pour favoriser l'entrée de Chiroptères a été entreprise en 2007, aujourd'hui les chiroptères sont retrouvés derrière la grille.

Risques de dégradation et principes de gestion : Le risque majeur lié à cet habitat reste le dérangement des chiroptères. Cependant, la fréquentation est aujourd'hui contrôlée. Il serait nécessaire d'améliorer le dispositif de protection de la grotte, d'effectuer des suivis de chiroptères et de faire de la sensibilisation. Une convention est en cours de réflexion selon une base tripartite entre le propriétaire, le CDS 34 et le club des Passepartou (PPT). Elle sera créée en faveur de la protection des chiroptères de leur suivi et de la limitation de la fréquentation.

Intérêt patrimonial : Les cavités et grottes liés à cet habitat peuvent abriter des espèces remarquables.

FRUTICÉES SUBATLANTIQUES PRUNUS SPINOSA ET RUBUS FRUTICOSUS

Code CORINE Biotopes : 31.8111		Code Natura 2000 : non
Statut : aucun		Fréquence en Languedoc Roussillon : commun
Nombre polygones : 23	Superficie : 29,5 ha	Représentativité : 1,65 %
Enjeux pour le site : nul		

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale : Communautés du continent européen à *Prunus spinosa*, *Carpinus betulus*, *Crataegus* spp., *Rubus* spp., *Rosa* spp., sous des climats subatlantiques ou subcontinentaux.

Dynamique : Fruticées rencontrées très couramment qui sont la plus part du temps un stade d'évolution des milieux vers le boisement. En la présence de perturbations récurrentes l'évolution peut être compromise. Ce sont également des zones tampon entre les milieux ouverts et les milieux forestiers.

Espèces caractéristiques :

<i>Prunus spinosa</i>	Prunelier
<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce
<i>Crataegus monogyna</i>	aubépine
<i>Cytisus scoparius</i>	Genêt à balais
<i>Quercus</i> spp.	Chêne
<i>Rosa</i> spp.	Rosier
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite
<i>Pteridium aquilinum</i>	Fougère aigle
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier
<i>Buxus sempervirens</i>	Buis

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche-écorcheur
------------------------	-----------------------

Flore :

<i>Doronicum austriacum</i>	Doronique d'Autriche
<i>Festuca airoides</i>	Fétuque fausse canche

L'habitat sur le site : cet habitat s'étend rarement sur de grandes superficies. Il est cependant très présent en mosaïques dans d'autres habitats. Sur les milieux de pelouses il se présentera plutôt sous forme de petits bosquets éparses alors qu'en lisière de forêt (ou dans les zones de landes où la dynamique de recolonisation forestière est bien avancée) ce seront des groupes plus denses où la ronce peut être très présente et où les zones de pruneliers sont impénétrables.

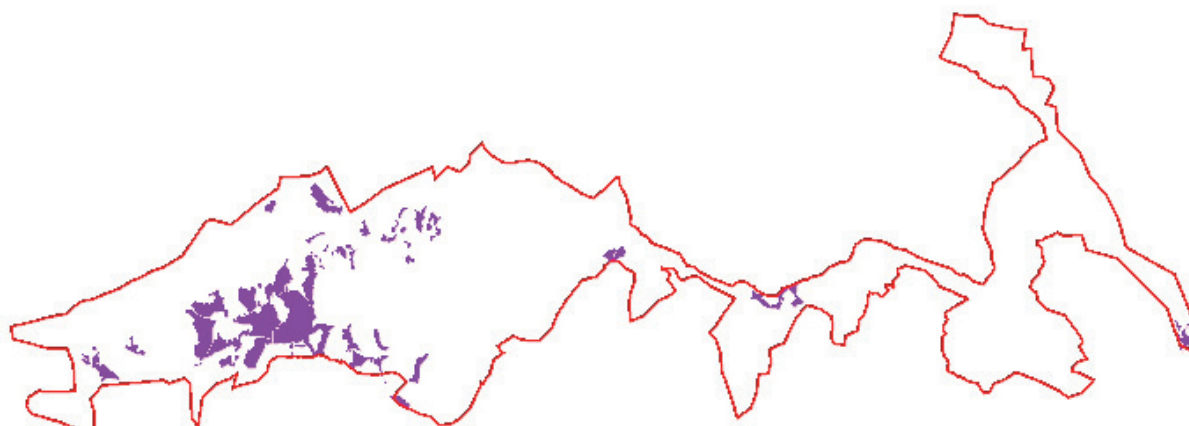
Risques de dégradation et principes de gestion : Ces formations sont des stades avancés vers la recolonisation de la forêt dans le cadre d'une dynamique progressive. En fonction des habitats associés et de l'évolution souhaitée un travail peut être fait sur l'équilibre dynamique de cet habitat (maintien en l'état, évolution naturelle progressive, destruction).

Intérêt patrimonial : C'est surtout la morphologie de cet habitat et sa structure qui en font des zones d'abris favorables à la faune. La plupart des espèces végétales qui le composent produisent de petits fruits tout au long de l'année ce qui peut constituer un réservoir alimentaire intéressant pour la faune.

FRUTICÉES SUBMÉDITERRANÉENNES DE PRUNELLIER ET DE TROËNES

Code CORINE Biotopes : 31.8122		Code Natura 2000 : non
Statut : aucun		Fréquence en Languedoc Roussillon : commun
Nombre polygones : 49	Superficie : 125,4 ha	Représentativité : 7 %
Enjeux pour le site : nul		

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale : Communautés à *Prunus mahaleb*, *Acer monspessulanum* et autres espèces xéro-thermophiles, occupant la partie méridionale de l'espace ouest-européen.

Dynamique : Fruticées se développant sur des sols plus calcaires et avec un climat d'influence méditerranéenne. Ce peut être un stade dynamique d'évolution vers la forêt mais parfois les conditions pédoclimatiques semblent bloquer cette évolution et la fruticée est alors stable.

Espèces caractéristiques :

<i>Acer monspessulanum</i>	Erable de Montpellier
<i>Buxus sempervirens</i>	Buis
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine
<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier
<i>Quercus spp.</i>	Chêne (blanc ou vert)
<i>Prunus mahaleb</i>	Cerisier de Sainte Lucie

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

<i>Lanius collurio</i>	Pie grièche écorcheur
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré
<i>Circus cyaneus</i>	Busard saint Martin

Flore :

L'habitat sur le site : cet habitat se rencontre fréquemment dans les zones thermophiles. L'Erable de Montpellier dans certains cas peut être très dominant. Il est rare de rencontrer de grandes zones dominées par cet habitat qui est plus souvent en mosaïque avec d'autres milieux (fréquemment associé aux pelouses calcaires semi arides à faciès d'embuissonnement).

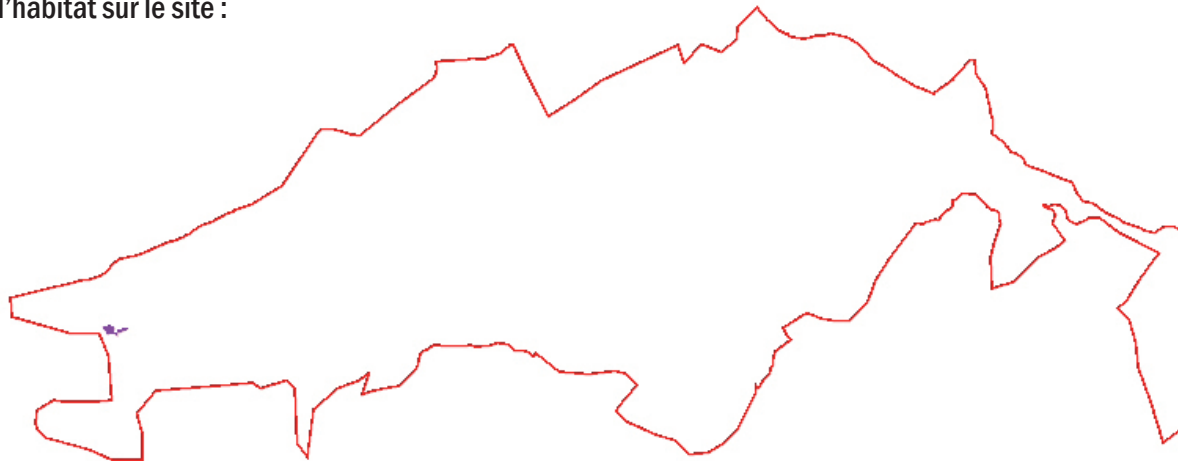
Risques de dégradation et principes de gestion : en fonction des autres habitats qui sont associés à ces fruticées, il peut être souhaitable de limiter leur extension. Éviter de recourir à une élimination systématique.

Intérêt patrimonial : Ces fruticées constituent des zones d'abris ainsi qu'une ressource alimentaire potentielle pour la faune. Elle peut également constituer des postes de chant pour les oiseaux. Sa physionomie permet une structuration paysagère hétérogène augmentant la fonctionnalité des milieux dans leur globalité.

LANDES DU MASSIF CENTRAL À *CYTISUS SCOPARIUS*

Code CORINE Biotopes : 31.8413		Code Natura 2000 : non
Statut : aucun		Fréquence en Languedoc Roussillon : peu commun
Nombre polygones : 1	Superficie : 0,666 ha	Représentativité : 0,037 %
Enjeux pour le site : nul		

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale :

Formations montagnardes du Massif central de l'étage du Hêtre à *Cytisus scoparius*. Sols assez profonds.

Dynamique :

Correspond à un stade préforestier dominé par le Genêt à balais. Son développement est conditionné par la profondeur de sol et se limite en altitude du fait du gel.

Espèces caractéristiques :

Cytisus scoparius Genêt à balais
Pteridium aquilinum Fougère aigle

Espèces patrimoniales associées :

Faune :
Sylvia undata Fauvette pitchou

Flore :

L'habitat sur le site :

Rarement sur de grandes étendues, cet habitat se rencontre fréquemment sous forme de tâches au sein d'autres habitats, témoignant d'une évolution du milieu vers un stade forestier. Il peut également être une composante des landes à Genêt purgatif, se développant dans les zones d'accumulation de matière organique. Sa distinction permet d'avoir une meilleure idée de la composition stationnelle de ces landes.

Risques de dégradation et principes de gestion :

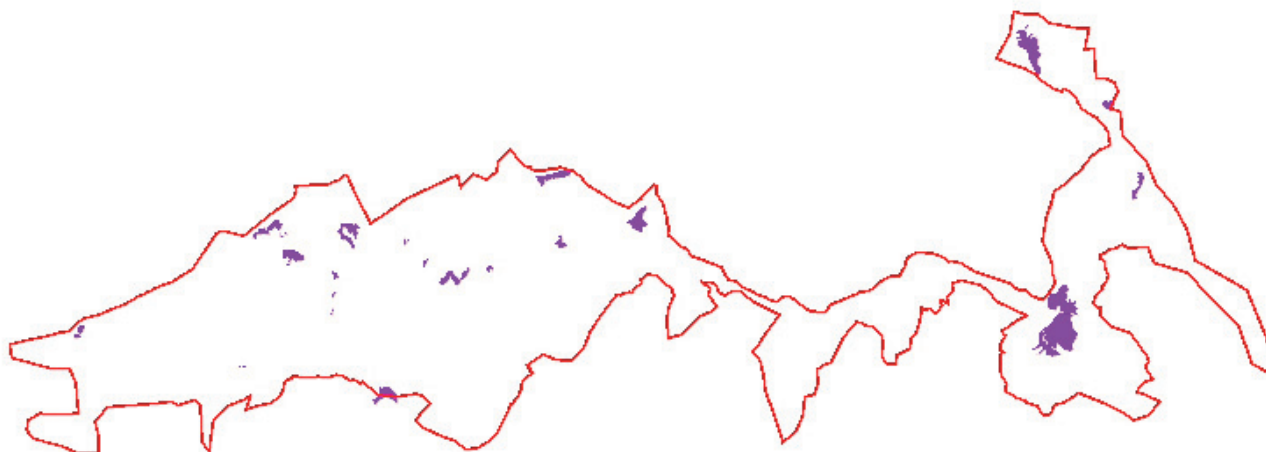
Pas de gestion nécessaire lorsque cet habitat correspond à une évolution naturelle du milieu souhaitable (après une coupe par exemple).
Limiter l'extension de cet habitat sur les secteurs agro-pastoraux par un gyrobroyage ou un pâturage précoce.

Intérêt patrimonial : La présence de cet habitat caractérise l'influence montagnarde sur le territoire.

LANDES À FOUGÈRES

Code CORINE Biotopes : 31.86		Code Natura 2000 : non
Statut : aucun		Fréquence en Languedoc Roussillon : commun
Nombre polygones : 23	Superficie : 46 ha	Représentativité : 2,58 %
Enjeux pour le site : nul		

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale :

Communautés de grandes étendues, souvent fermées, avec la grande fougère *Pteridium aquilinum*.

Dynamique :

Il s'agit généralement d'un stade intermédiaire soit d'une dynamique naturelle vers des habitats forestiers soit faisant suite à une perturbation importante du milieu (fortement favorisé par le feu).

Espèces caractéristiques :

Pteridium aquilinum Fougère aigle

Espèces patrimoniales associées :

L'habitat sur le site :

La Fougère aigle est une plante opportuniste qui peut souvent être considérée comme envahissante. Préférentiellement, mais non nécessairement, sur sol acide et profond. Se développe en milieu ouvert (espèce sensible à l'ombre). C'est pourquoi elle se développe souvent aux dépens d'autres habitats plus intéressants. Les zones, même de petite étendue, dominées par la Fougère aigle ont été signalées par le code 31.86 (bien qu'il ne s'agisse pas de landes à proprement parler). Cela permet de signaler les zones d'habitat dégradées et ainsi de pouvoir envisager des leviers d'action sur ces perturbations du système écologique.

Risques de dégradation et principes de gestion :

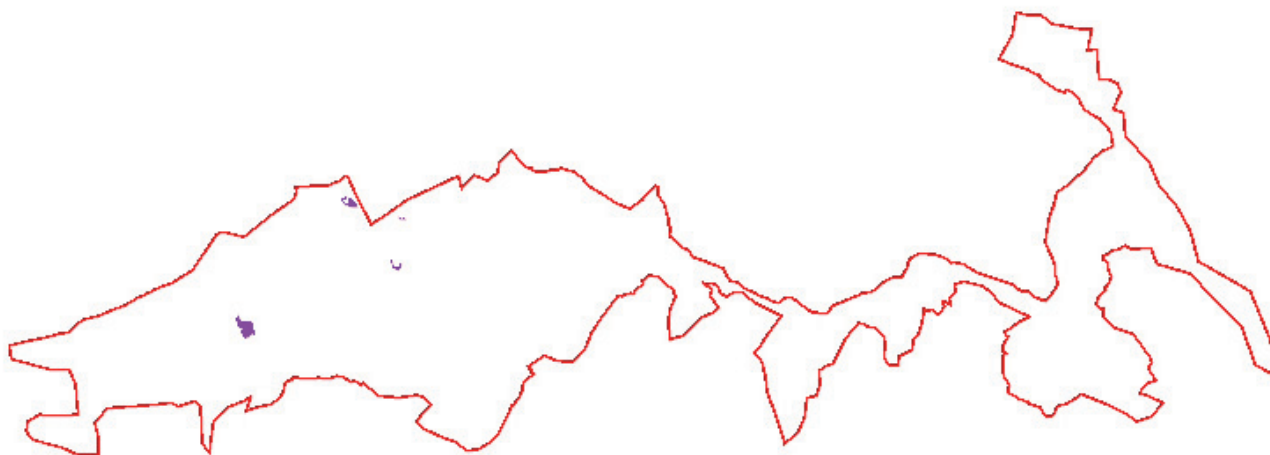
La Fougère aigle est une espèce généralement envahissante et peut réduire la valeur patrimoniale de certaines parcelles qu'elle colonise. Ce type d'habitat doit être géré pour limiter une expansion trop importante de la Fougère aigle. Le recours au feu conduit souvent à une densification de ces peuplements. Il est recommandé de concentrer la pression pastorale en début d'estive (attention toutefois à la toxicité de cette espèce en cas de forte consommation) afin de diminuer la vitalité de la fougère.

Intérêt patrimonial : Néant. Les tiques s'abritent souvent dans ces milieux.

FOURRÉS DE NOISETIERS

Code CORINE Biotopes : 31.8C		Code Natura 2000 : non
Statut : aucun		Fréquence en Languedoc Roussillon : rare
Nombre polygones : 4	Superficie : 4,17 ha	Représentativité : 0,23 %
Enjeux pour le site : nul		

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale :

Fourrés ou broussailles, souvent très étendus et composés exclusivement, ou montrant une prédominance absolue de *Corylus avellana*.

Dynamique :

Peut disparaître au profit des habitats forestiers en contact.

Espèces caractéristiques :

Corylus avellana Noisetier

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

Production de fruits rentrant dans l'alimentation de nombreux animaux.

Flore :

L'habitat sur le site :

Souvent de faible étendu et en contact direct avec d'autres habitats forestiers. C'est un élément caractéristique de l'influence sub-atlantique sur le territoire, hors zones forestières. Ces fourrés sont très souvent traités en taillis.

Risques de dégradation et principes de gestion :

Cet habitat peut être amené à se mélanger fortement avec d'autres essences forestières.
Pas de gestion particulière préconisée.

Intérêt patrimonial :

Le traitement en taillis de ces fourrés témoigne d'une utilisation économique du bois qui n'est plus pratiquée aujourd'hui. Pour la faune ces peuplements de noisetiers sont à la fois des abris mais également une ressource alimentaire intéressante.

BROUSSAILLES FORESTIÈRES DÉCIDUES/TAILLIS / FOURRÉS MIXTES

Code CORINE Biotopes : 31.8D-31.8E-31.8F		Code Natura 2000 : non
Statut : aucun		Fréquence en Languedoc Roussillon : très commun
Nombre polygones : 16	Superficie : 19,5 ha	Représentativité : 1,08 %
Enjeux pour le site : nul		

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale :

Il peut s'agir des premiers stades de régénération de hautes forêts décidues ou colonisation composée principalement de jeunes individus de grandes espèces forestières. / Stade de recolonisation forestière traités dans le cadre de taillis. / Premiers stades de recolonisation hautes de forêts mélangées ou colonisation marquée par la prédominance de jeunes individus d'espèces forestières hautes.

Dynamique :

C'est un stade de recolonisation avancé vers la forêt. Il fait souvent suite aux fruticées (qui peuvent encore être fortement imbriquées).

Espèces caractéristiques :

Fonction de l'habitat vers lequel le milieu évolue.

Espèces patrimoniales associées :

Variable

L'habitat sur le site :

La plupart des cas rencontrés correspondent à l'installation (ou réinstallation) de peuplements feuillus de type Hêtraie ou chênaie (pubescente ou verte). Généralement, de nombreux buissons de type Prunelier, Aubépine, Ronce sont en mélange. Si le peuplement n'est pas trop dense la Fougère aigle peut être encore assez présente. Quelques rares cas correspondent à une régénération des boisements suite au passage du feu. Cet habitat peut être témoin d'une ancienne déprise agricole. Dans certaines zones, la recolonisation des feuillus autochtones se fait aux dépens de plantations de résineux en mauvais état sanitaire, ce qui améliore la qualité écologique du milieu.

Risques de dégradation et principes de gestion :

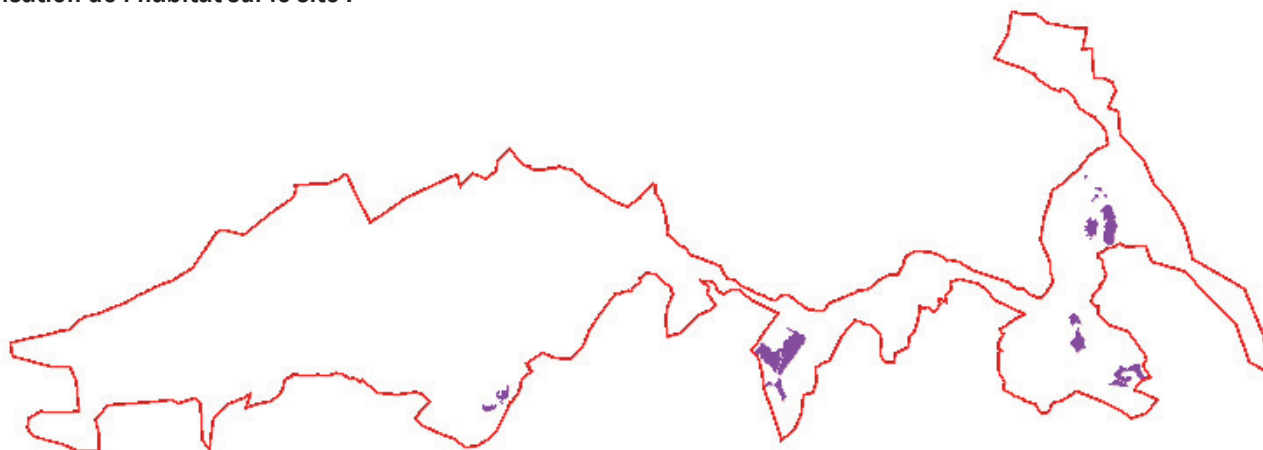
Cet habitat est un stade dynamique d'évolution avancée vers la forêt. En conséquence, pas de gestion préconisée.

Intérêt patrimonial : Pas de valeur intrinsèque de cet habitat mais à plus ou moins long terme peut évoluer vers des boisements intéressants. Éviter les replantations de résineux afin de favoriser les espèces autochtones. Zones de refuge pour les mammifères, oiseaux, reptiles, insectes et réservoir alimentaire. Participe à la diversité structurale des paysages.

MATORRAL ACIDIPHILE DE QUERCUS ILEX

Code CORINE Biotopes : 32.112		Code Natura 2000 : non
Statut : aucun		Fréquence en Languedoc Roussillon : localisé
Nombre polygones : 15	Superficie : 40,7 ha	Représentativité : 2,3%
Enjeux pour le site : faible		

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale :

Matorral arborescent plutôt de *Quercus ilex*, habituellement avec *Erica arborea* et *Arbutus unedo*, sur des substrats siliceux du méditerranéen occidental.

Dynamique :

Peuplements relativement stables par la présence d'un sol peu profond. Peuvent être issus de la déforestation ou faire suite à la destruction des forêts de chêne par incendie. Une évolution très lente de ces milieux peut conduire à la forêt.

Espèces caractéristiques :

<i>Quercus ilex</i>	Chêne vert
<i>Erica arborea</i>	Bruyère arborescente
<i>Buxus sempervirens</i>	Buis
<i>Briza maxima</i>	Grande brize
	Aira caryophyllea
<i>Festuca spp.</i>	Fétuques
<i>Sedum spp.</i>	Sedums
<i>Cistus salvifolius</i>	Ciste à feuilles de sauge
<i>Logfia arvensis</i>	Cotonnière des champs

Espèces patrimoniales associées :

Faune : milieu favorable aux reptiles

Flore : *Gagea spp.*

L'habitat sur le site :

Milieux très ouverts, souvent en pente et avec une grande proportion d'affleurements rocheux. Large part aux pelouses intersticielles. Très peu de sols ce qui peut expliquer que la forêt ait du mal à s'installer. Nette prédominance du chêne vert, sous forme de petits arbres prostrés. La bruyère arborescente peut être présente dans des proportions importantes. Là où les pelouses sont bien installées, il y a du pâturage qui contribue à la nanification des arbres (abrouissement).

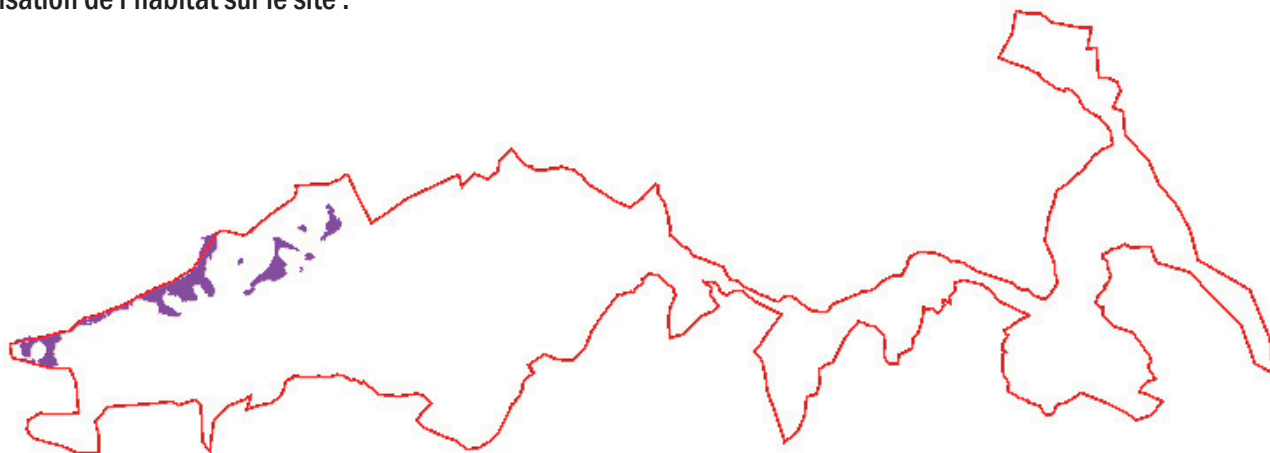
Risques de dégradation et principes de gestion : Habitat relativement peu courant et lié dans certains cas à une activité humaine. Il a tendance à disparaître suite à la déprise agricole. Le maintien du pastoralisme permet de s'assurer du maintien de l'ouverture de ces milieux. Peu de risque pour ces habitats sur sols très superficiels.

Intérêt patrimonial : Ils jouent un rôle structurant de la matrice paysagère. Fixent les sols. Zone d'abris pour la faune. Habitat localisé.

PRAIRIES À AGROSTIS-FESTUCA

Code CORINE Biotopes : 35.12		Code Natura 2000 : non
Statut : aucun		Fréquence en Languedoc Roussillon : peu commun
Nombre polygones : 13	Superficie : 46,6 ha	Représentativité : 2,6 %
Enjeux pour le site : faible		

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale : Pelouses mésophiles fermées, formées par *Agrostis* spp. et *Festuca* spp. , en particulier, pâtures montagneuses à moutons largement répandues.

Dynamique : Pelouses maintenues par la pression de fauche et de pâturage qui naturellement se referment par colonisation des ligneux. Stade intermédiaire entre la pelouse siliceuse à plantes annuelles naines et les landes.

Espèces caractéristiques :

<i>Nardus stricta</i>	Nard raide
<i>Festuca filiformis</i>	Fétuque filiforme
<i>Festuca ovina</i>	Fétuque ovine
<i>Agrostis capillaris</i>	Agrostide capillaire
<i>Danthonia decumbens</i>	Danthonie retombante
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Flouve odorante
<i>Deschampsia flexuosa</i>	Canche flexueuse
<i>Poa angustifolia</i>	Pâturin à feuilles étroites
<i>Galium saxatile</i>	Gaillet du Harz
<i>Polygala vulgaris</i>	Polygala commun
<i>Viola canina</i>	Violette des chiens

Espèces patrimoniales associées :

Faune : territoire de chasse pour les rapaces

<i>Erebia</i> spp.	Moirés
<i>Lacerta viridis</i>	Lézard vert
<i>Vipera aspic</i>	Vipère aspic
<i>Coronella girondica</i>	Coronelle girondine

Flore :

<i>Antennaria dioica</i>	Pied de chat
<i>Neotinea ustulata</i>	Orchis brûlé
<i>Potentilla australis</i>	Potentille australe

L'habitat sur le site :

Pelouses pérennes fermées, sèches ou mésophiles, occupant les sols acides des régions montagneuses et collinéennes. L'habitat n'a pas été rapproché du code Natura 6230* car sur le site il ne présente pas un nombre d'espèces remarquables (notons cependant que le terme remarquable reste subjectif).

Risques de dégradation et principes de gestion :

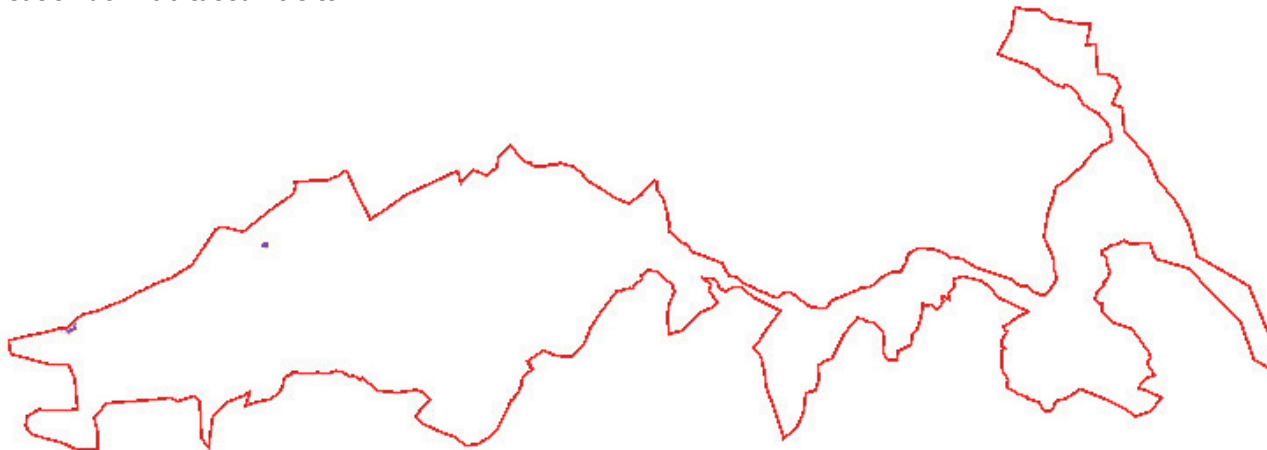
Cet habitat indique qu'un milieu a été récemment perturbé ou bien que la station a subi une pression écologique très importante. Pour le préserver il faut restaurer ou maintenir un pâturage extensif et/ou une fauche régulière (après la période de floraison). Proscrire l'utilisation d'intrants ou toute pratique pouvant changer la chimie du sol.

Intérêt patrimonial : La conservation de ces milieux est nécessaire pour maintenir une diversité floristique importante sur ces prairies siliceuses sèches. Ce sont également des zones riches en reptiles et insectes.

PRAIRIES SILICEUSES À ANNUELLES NAINES

Code CORINE Biotopes : 35.21		Code Natura 2000 : non
Statut : aucun		Fréquence en Languedoc Roussillon : assez commun
Nombre polygones : 2	Superficie : 1,28 ha	Représentativité : 0,072 %
Enjeux pour le site : nul		

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale : Formations pionnières de plantes annuelles typiquement naines, souvent éphémères et d'extension très restreinte, caractéristiques en particulier des sables fixés.

Dynamique : Ces milieux évoluent très lentement du fait de la faible disponibilité en éléments nutritifs. C'est un processus long d'accumulation de matière organique formant petit à petit des sols qui permet à ces milieux d'évoluer vers des pelouses plus pérennes. Généralement ce sont des pelouses primaires mais il peut arriver qu'après une forte perturbation où une pression écologique très importante des pelouses secondaires de ce type s'installent.

Espèces caractéristiques :

<i>Aira caryophylla</i>	
<i>Aira praecox</i>	Aire précoce
<i>Vulpia bromoides</i>	Vulpie faux Brome
<i>Logfia arvensis</i>	Cotonnière des champs
<i>Logfia minima</i>	Cotonnière naine
<i>Spergula morisonii</i>	Spergule de Morison
<i>Teesdalia nudicaulis</i>	Teesdalie à tige nue
<i>Myosotis stricta</i>	Myosotis raide
<i>Deschampsia flexuosa</i>	Canche flexueuse
<i>Trifolium striatum</i>	Trèfle strié
<i>Trifolium dubium</i>	Trèfle douteux
<i>Tuberaria guttata</i>	Hélianthème à gouttes

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

<i>Erebia spp.</i>	Moirés
<i>Martes nivalis</i>	Belette
<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux

Flore :

<i>Potentilla australis</i>	Potentille australe
<i>Anarrhinium bellidifolium</i>	Anarrhium à feuilles de pâquerette

L'habitat sur le site : Ces pelouses se rencontrent fréquemment mais de manière marginale. Ce sont de petites surfaces imbriquées dans des complexes d'habitats au sein d'affleurements rocheux. Elles se développent dans des zones d'accumulation de la matière organique mélangée à beaucoup de cailloux issus de la roche mère siliceuse.

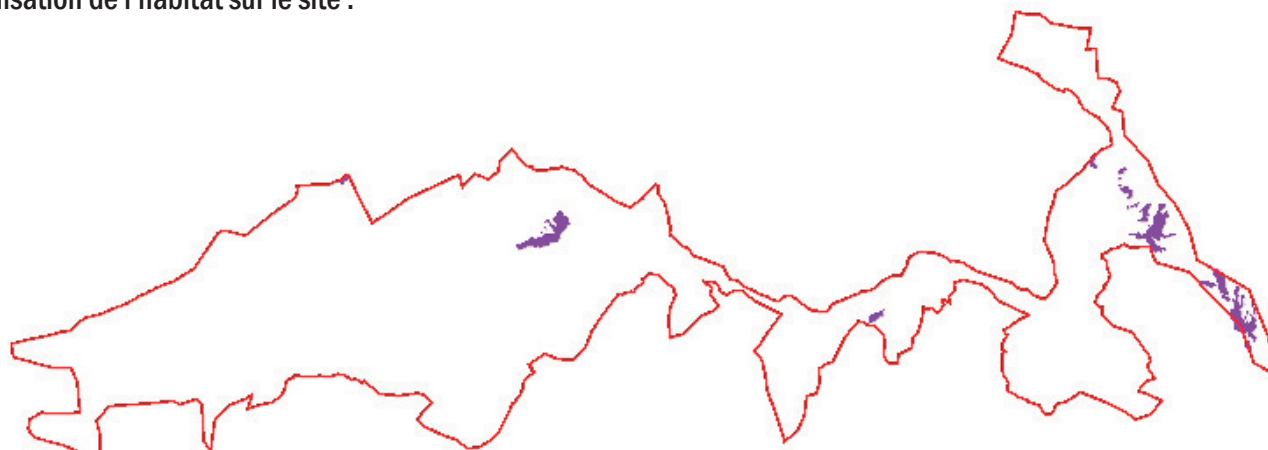
Risques de dégradation et principes de gestion : Pas de gestion préconisée

Intérêt patrimonial : La présence de ces milieux est intéressante car il peut s'y développer un ensemble d'espèces annuelles caractéristiques.

PELOUSES SILICEUSES OUVERTES PERMANENTES

Code CORINE Biotopes : 35.22		Code Natura 2000 : non
Statut : aucun		Fréquence en Languedoc Roussillon : localisé
Nombre polygones : 15	Superficie : 34,2 ha	Représentativité : 1,9 %
Enjeux pour le site : nul		

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale :

Prairies très ouvertes dominées par des herbacées pérennes.

Dynamique :

Pelouses se développant sur des sols très caillouteux et dont l'évolution lente se fait par la colonisation des habitats en contact (généralement Lande à Genêt purgatif) en fonction de la constitution des sols.

Espèces caractéristiques :

<i>Agrostis capillaris</i>	Agrostide capillaire
<i>Festuca filiformis</i>	Fétuque filiforme
<i>Briza maxima</i>	Grande brize
<i>Aira caryophylla</i>	Canche caryophyllée
<i>Micropyrum tenellum</i>	Petit nard délicat
<i>Festuca arvernensis</i>	Fétuque d'Auvergne

Espèces patrimoniales associées :

Faune : territoire de chasse pour les rapaces

<i>Lacerta viridis</i>	Lézard vert
<i>Vipera aspic</i>	Vipère aspic
<i>Coronella girondica</i>	Coronelle girondine

Flore :

<i>Orchis coriophora</i>	Orchis punaise
--------------------------	----------------

L'habitat sur le site :

Sur le site cet habitat est une composante des Landes à Genêt purgatif dans les zones où la structure du sol ne permet pas le développement des autres associations végétales. Il a été différencié lors des relevés de terrain pour avoir des indications supplémentaires sur la composition des landes. En effet, ces pelouses peuvent avoir des recouvrements très importants et elles font tout l'intérêt pastoral des landes, le Genêt purgatif n'ayant aucun intérêt alimentaire pour les animaux. Ce sont des pelouses très ouvertes dominées par de hautes graminées. Cet habitat se différencie des pelouses à *Agrostis-Festuca* par sa physionomie très ouverte à herbes hautes. Les cortèges floristiques pouvant être par ailleurs très proches.

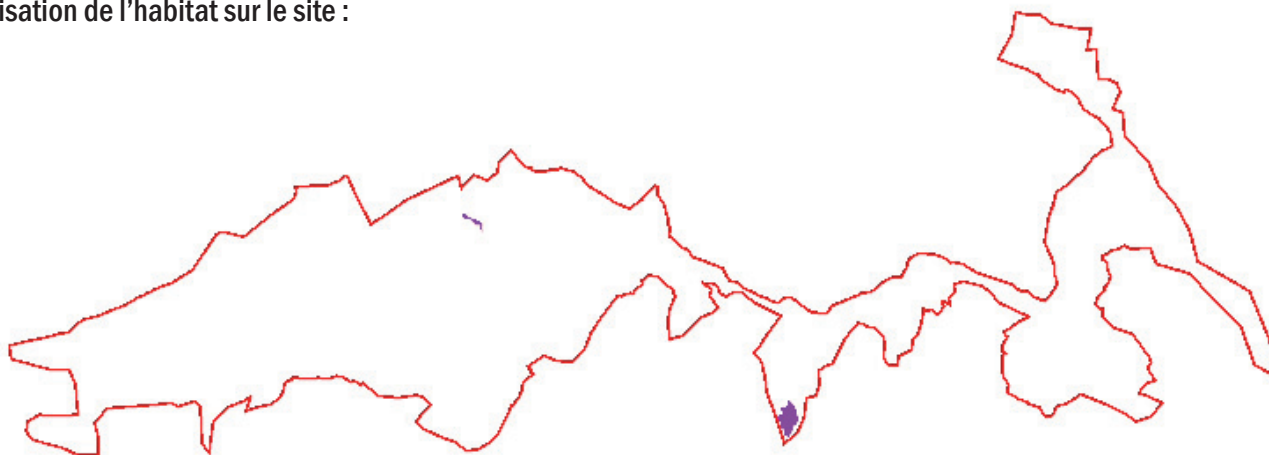
Risques de dégradation et principes de gestion : Se développant dans des zones très caillouteuses, cet habitat est peu menacé. Un surpâturage ou des feu répétés pourraient cependant entraîner des perturbations conduisant à d'autres habitats secondaires (colonisation par la Fougère aigle par exemple).

Intérêt patrimonial : Cet habitat représente un intérêt pastoral contribuant à l'entretien des landes. Il participe à l'hétérogénéité de la structure paysagère augmentant le rôle fonctionnel des écosystèmes auxquels il appartient.

PELOUSES MÉDITERRANÉENNES SILICEUSES

Code CORINE Biotopes : 35.3		Code Natura 2000 : non
Statut : aucun		Fréquence en Languedoc Roussillon : assez commun
Nombre polygones : 3	Superficie : 5,9 ha	Représentativité : 0,33 %
Enjeux pour le site : nul		

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale : Pelouses de l'ouest méditerranéen, riches en plantes annuelles, sur sols siliceux caillouteux, sableux ou limoneux, qui restent cohérents pendant la saison sèche.

Dynamique : relativement stable du fait des conditions édaphiques de ces stations.

Espèces caractéristiques :

<i>Jasione montana</i>	Jasione des montagnes
<i>Logfia gallica</i>	Cotonnière de France
<i>Logfia minima</i>	Petite cotonnière
<i>Teesdalia coronopifolia</i>	Teesdalie à fives de coronepe
<i>Radiola linoides</i>	Radiole faux-lin
<i>Silene gallica</i>	Silène de France
<i>Linum gallicum</i>	Lin de France
<i>Linaria pelisseriana</i>	Linaire de Pelissier
<i>Lathyrus angulatus</i>	Gesse à graines anguleuses
<i>Aira caryophylla</i>	Canche caryophyllée
<i>Briza maxima</i>	Grande brize
<i>Micropyrum trenellum</i>	Petit nard délicat

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

Erebia spp. Moirés

Flore :

L'habitat sur le site :

Peu commun sur le site et localisé dans les zones à influence méditerranéenne

Risques de dégradation et principes de gestion :

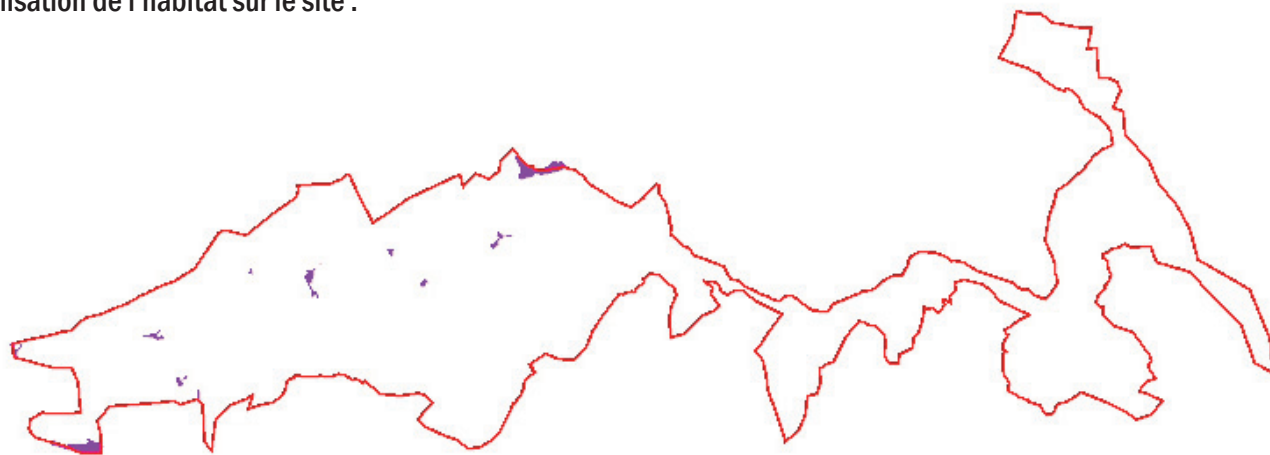
Pour maintenir cet habitat il faut restaurer ou maintenir un pâturage extensif et/ou une fauche régulière. Proscrire l'utilisation d'intrants.

Intérêt patrimonial : Peu commun sur le site, dépendant de l'influence méditerranéenne. Le maintien de cet habitat est favorable à la diversité floristique du site.

PÂTURES MÉSOPHILES

Code CORINE Biotopes : 38.1		Code Natura 2000 : non
Statut : aucun		Fréquence en Languedoc Roussillon : commun
Nombre polygones : 17	Superficie : 16,8 ha	Représentativité : 0,9 %
Enjeux pour le site : nul		

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale : prairies régulièrement pâturées, sur des sols bien drainés, pouvant faire l'objet de fertilisation ou amendements.

Dynamique : La végétation herbacée est maintenue basse par le pâturage. L'évolution du milieu est fortement influencée par l'intensité du pâturage et les apports qui y sont faits. Suite à l'abandon des pratiques agricoles sur certaines prairies, des phénomènes de retour à l'état forestier s'observent (état de friche).

Espèces caractéristiques :

<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette
<i>Cardamine pratensis</i>	Cardamine des prés
<i>Cynosurus cristatus</i>	Crételle commune
<i>Festuca spp.</i>	Fétuque spp.
<i>Leontodon autumnalis</i>	Liondent d'automne
<i>Lolium perenne</i>	Ray-grass anglais
<i>Poa ssp.</i>	Pâturin
<i>Ranunculus acris</i>	Renoncule âcre

Espèces patrimoniales associées :

Faune : en fonction de la matrice paysagère (présence de haies, vieux fruitiers...)

<i>Circus cyaneus</i>	Busard saint Martin
<i>Mustela erminea</i>	Hermine
<i>Martes nivalis</i>	Belette
<i>Mustela putorius</i>	Putois
<i>Nymphalis antiopa</i>	Morio

L'habitat sur le site :

Cet habitat est présent là où l'activité agricole est manifeste. Il représente une faible proportion du site ce qui peut traduire une activité agricole peu présente. Bien que l'eutrophisation du milieu fasse évoluer les parcelles vers des habitats moins intéressants que les habitats initiaux (par exemple ancienne pelouses calcaires qui auraient pu être attribuées à l'habitat d'intérêt communautaire 6210), dans l'ensemble une bonne diversité floristique demeure. Aucune utilisation excessive d'intrants constatée.

Risques de dégradation et principes de gestion :

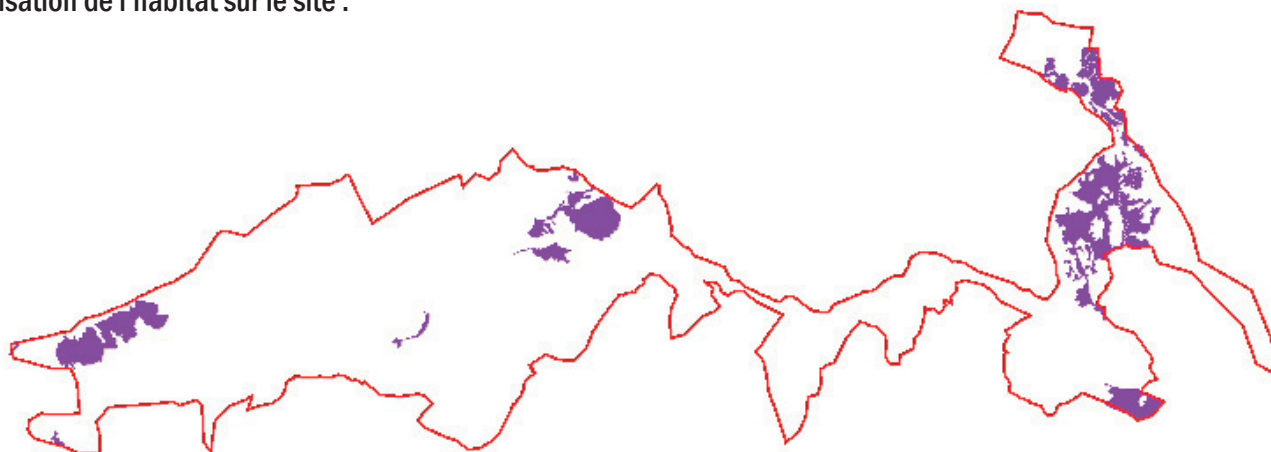
La conservation de ces habitats et des espèces qu'ils abritent passe par le maintien de l'activité agricole sur le territoire. Rester vigilant aux chargements d'animaux et aux apports d'intrants pour éviter les perturbations trop violentes du milieu menant à un appauvrissement écologique.

Intérêt patrimonial : Du fait de la présence des déjections animales ces zones peuvent représenter un réservoir intéressant pour l'entomofaune coprophage. De plus ces zones participent au maintien des paysages ouverts et sont le support de l'activité agricole.

HÊTRAIES ACIDIPHILES SUB-ATLANTIQUES

Code CORINE Biotopes : 41.122		Code Natura 2000 : non
Statut : aucun		Fréquence en Languedoc Roussillon : peu commun
Nombre polygones : 27	Superficie : 177	Représentativité : 9,9 %
Enjeux pour le site : faible		

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale : Forêts de transition sur sols acides. En situation fraîche avec une humidité élevée. Sur pentes, plateaux ou dépressions.

Dynamique : Habitat stable

Espèces caractéristiques :

Fagus sylvatica Hêtre commun

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir
<i>Limnitis populi</i>	Grand sylvain
<i>Rosalia alpina</i>	Rosalie des Alpes
<i>Mormus asper</i>	Morime rugueux

Flore :

<i>Lilium martagon</i>	Lis martagon
<i>Polygonatum multiflorum</i>	Sceau de Salomon

L'habitat sur le site :

Ces forêts sont généralement fortement dominées par le hêtre, il n'y a quasiment pas de flore de sous-bois (strate arbustive et herbacée très limitée). Dans les forêts rencontrées sur le site la présence du Houx n'a pas été notée (ou de manière anecdotique) et l'habitat n'a donc pas été rattaché au code 9120 des cahiers d'habitat (pourtant assez présent sur les communes voisines). Dans certaines zones les forêts de Hêtre se sont installées sur des zones d'éboulis fixés et la physionomie des arbres est alors bien particulière : petits arbres prostrés, éparses mais recouvrants du fait de leur étalement. De manière générale les peuplements présentent une grande diversité d'âges, y compris des arbres morts sur pied ce qui en fait des écosystèmes très riches.

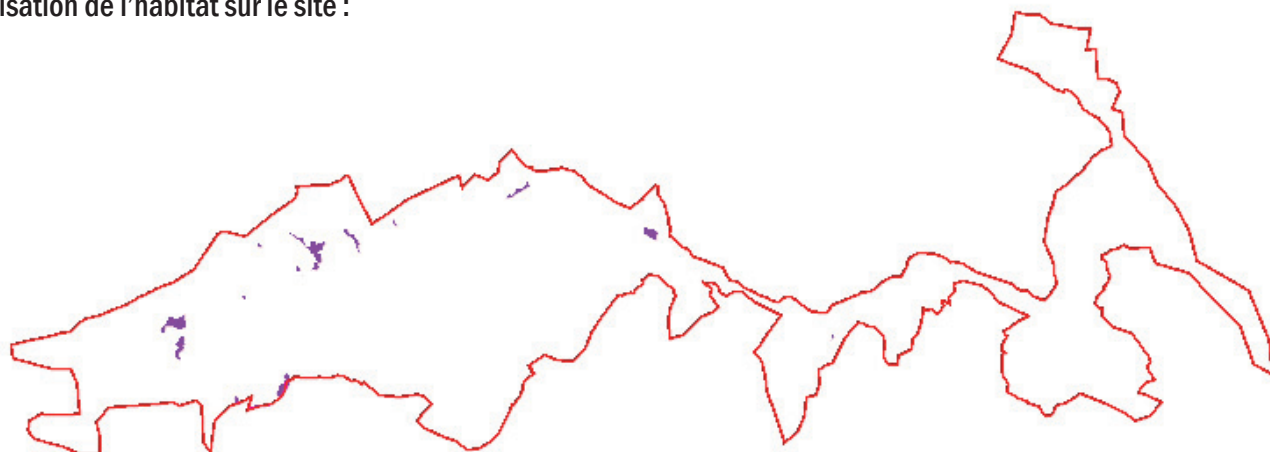
Risques de dégradation et principes de gestion : Eviter les ouvertures trop importantes ou les replantations en résineux. Maintenir les arbres secs sur pied et du bois mort au sol.

Intérêt patrimonial : Habitat rare au niveau régional du fait de son altitude. Intérêt fort pour les espèces qui utilisent la hêtraie (oiseaux, insectes xylophages, mammifères).

FRÊNAIES

Code CORINE Biotopes : 41.3		Code Natura 2000 : non
Statut : aucun		Fréquence en Languedoc Roussillon : assez commun
Nombre polygones : 16	Superficie : 17,54 ha	Représentativité : 0,98 %
Enjeux pour le site : nul		

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale :

Forêts atlantiques ou sub-atlantiques non alluviales dominées par *Fraxinus excelsior*. Sont incluses les formations pionnières secondaires sur des terrains de cultures abandonnés.

Dynamique :

Correspond à une succession dynamique de l'installation des forêts caducifoliées. Progressivement les autres essences vont prendre le dessus jusqu'à l'installation du boisement définitif (sauf si une perturbation vient compromettre cette évolution naturelle).

Espèces caractéristiques :

<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne élevé
<i>Acer monspessulanum</i>	Erable de Montpellier
<i>Prunus spinosa</i>	Prunelier commun
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier
<i>Buxus sempervirens</i>	Buis
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche
--------------------------	-------------

Flore :

<i>Lilium martagon</i>	Lis martagon
<i>Polygonatum multiflorum</i>	Sceau de Salomon

L'habitat sur le site :

Souvent de faible étendue, et généralement au contact d'autres habitats forestiers. Selon les localisations, les fruticées, premiers stades de recolonisation des milieux ouverts par les ligneux, sont encore bien présentes en mélange. Dans les stades les plus avancés, les espèces forestières, comme le Hêtre, commencent à être en mélange.

Risques de dégradation et principes de gestion :

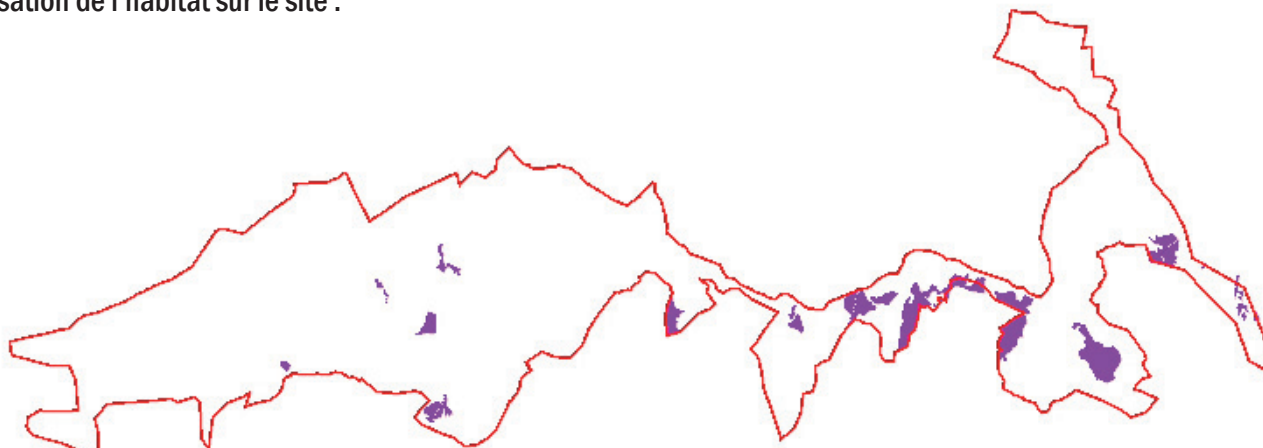
Aucune préconisation de gestion.

Intérêt patrimonial : l'habitat en lui même n'a pas d'intérêt particulier, il joue surtout un rôle fonctionnel pour les espèces qu'il abrite (oiseaux, insectes, mammifères).

BOIS OCCIDENTAUX DE QUERCUS PUBESCENS

Code CORINE Biotopes : 41.711		Code Natura 2000 : non
Statut : aucun		Fréquence en Languedoc Roussillon : commun
Nombre polygones : 22	Superficie : 86,2	Représentativité : 4,8%
Enjeux pour le site : nul		

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale : Formations à *Quercus pubescens* des régions sub-méditerranéennes et supra-méditerranéennes de France.

Dynamique : Stable (boisements matures)

Espèces caractéristiques :

<i>Quercus pubescens</i>	Chêne pubescent
<i>Acer monspessulanum</i>	Erable de Montpellier
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile
<i>Buxus sempervirens</i>	Buis

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand capricorne
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe
<i>Rhinolophus ferrum-equinum</i>	Grand Rhinolophe
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe

Flore :

<i>Epipactis microphylla</i>	Epipactis à petites filles
------------------------------	----------------------------

L'habitat sur le site :

Cet habitat se développe dans les zones à influence méditerranéenne. Il se retrouve en situations topographiques variées, allant du plateau à la forte pente. Ce sont des boisements peu élevés et les fûts sont généralement de petite taille et tordus. Ces boisements sont souvent exploités pour le bois de chauffage.

Risques de dégradation et principes de gestion :

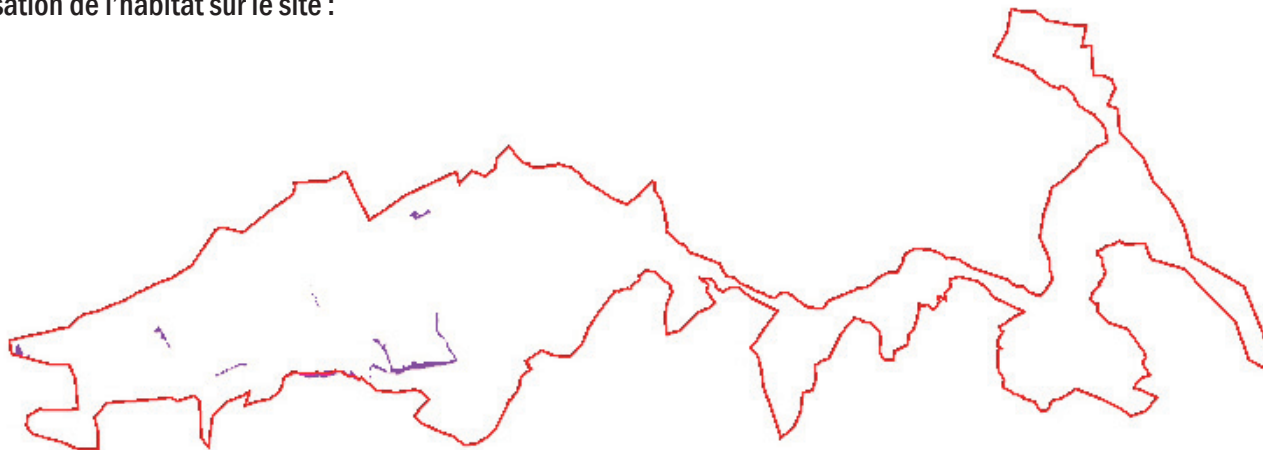
Eviter les ouvertures trop importantes notamment lors de l'exploitation du bois. Favoriser une gestion forestière limitant les risques d'incendies (limitation des broussailles).

Intérêt patrimonial : cet habitat est peu présent dans le Haut Languedoc probablement pour des contraintes altitudinales et climatiques. Sa présence sur le site reste encore minoritaire par rapport aux boisements de Hêtres et de châtaigniers. Il est donc garant d'une diversité floristique et faunistique sur le site en venant enrichir la variabilité des habitats présents.

FORÊTS DE FRÊNES ET D'AULNES DES RUISSELETS ET DES SOURCES

Code CORINE Biotopes : 44.31		Code Natura 2000 : non
Statut : aucun		Fréquence en Languedoc Roussillon : localisé
Nombre polygones : 12	Superficie : 18 ha	Représentativité : 1%
Enjeux pour le site : nul		

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale :

Formations à *Fraxinus excelsior* et *Alnus glutinosa* des sources et des petits cours d'eau étroits généralement dominés par des Frênes.

Dynamique :

Fonction de l'hygromorphie du sol.

Espèces caractéristiques :

<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun
<i>Rosa spp.</i>	Rosier spp.
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe
<i>Rhinolophus ferrum-equinum</i>	Grand Rhinolophe
<i>Miniopterus schreibersi</i>	Minioptère de Schreibers

Flore :

L'habitat sur le site :

Cet habitat se développe le long de cours d'eau pour la plupart temporaires. Le faible degré d'hygrométrie ne permet pas au cortège typique de l'habitat 91EO* de s'installer. Ce sont généralement des franges étroites qui s'installent le long des lits à sec et qui sont fortement emprunts des habitats en contact.

Risques de dégradation et principes de gestion :

Pas de gestion particulière. Maintenir ces franges arborées lorsqu'elles se développent au sein de milieux ouverts (prairies) afin de garder ce rôle fonctionnel de corridor.

Intérêt patrimonial : Participe au maillage paysager et peut être emprunté comme voie de déplacement par les chiroptères. Concentration des insectes lorsqu'il y a de l'eau.

PRAIRIES SÈCHES AMÉLIORÉES

Code CORINE Biotopes : 81.1		Code Natura 2000 : non
Statut : aucun		Fréquence en Languedoc Roussillon : commun
Nombre polygones : 67	Superficie : 105,3 ha	Représentativité : 5,9 %
Enjeux pour le site : nul		

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale : Pâturages secs ou mésophiles.

Dynamique : Habitat maintenu artificiellement. L'abandon des pratiques agricoles conduit à l'installation progressive de friches.

Espèces caractéristiques :

<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental élevé
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite
<i>Poa trivialis</i>	Pâturin commu
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés
<i>Lolium perenne</i>	Ray gras

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune
<i>Lanius collurio</i>	Pie grièche écorcheur
<i>Martes nivalis</i>	Belette
<i>Mustela putorius</i>	Putois
<i>Rhinolophus ferrum-equinum</i>	Grand rhinolophe
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe
<i>Myotis myotis</i>	Grand murin
<i>Myotis blythii</i>	Petit murin
<i>Miniopterus schreibersi</i>	Minioptère de Schreibers

Flore :

<i>Centaurea cyanus</i>	Bleuet des champs
<i>Legousia speculum-veneris</i>	Miroir de Venus
<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot
<i>Ranunculus auricomus</i>	Renoncule à tête d'or

L'habitat sur le site : Prairies gérées par alternance en pâture et en fauche. Ces prairies font souvent l'objet de retournements réguliers par labour et de sursemis (ce qui augmente la valeur fourragère mais diminue la valeur floristique). Sur le site il semble que les pratiques agricoles soient assez sobres sur les intrants. Les cortèges floristiques ne montrent pas de déséquilibre trop important en azote. Certaines espèces messicoles peuvent pousser en bordure de ces prairies. Elles sont localisées le long des routes (voies d'accès) et en pente faible à nulle.

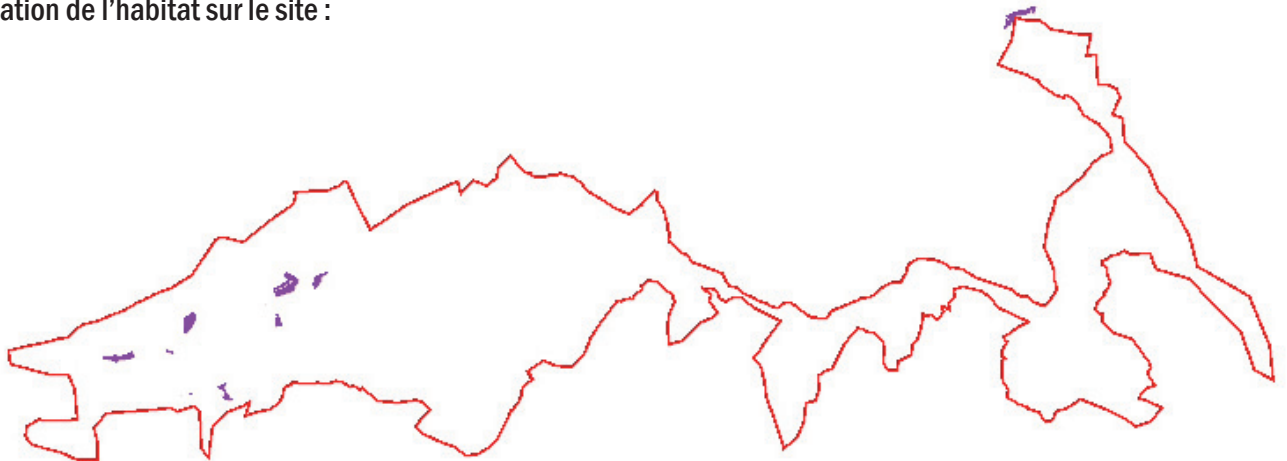
Risques de dégradation et principes de gestion : Maintenir l'activité agricole avec une alternance des activités de fauche et de pâtures. Éviter l'utilisation de produits chimiques fertilisants. Pratiquer le moins possible le labour.

Intérêt patrimonial : Ce sont des zones de ressources nutritives et des terrains de chasse appréciés d'un ensemble de mammifères (dont chiroptères) et d'oiseaux. La présence de corridors arborés et de bandes enherbées en maillage augmente la qualité écologique de ces milieux.

CULTURE EXTENSIVE

Code CORINE Biotopes : 82.3		Code Natura 2000 : non
Statut : aucun		Fréquence en Languedoc Roussillon : commun
Nombre polygones : 11	Superficie : 13,5 ha	Représentativité : 0,76 %
Enjeux pour le site : nul		

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale :

Habitat lié à la pratique agricole céréalière (autre que maïs) en alternance avec les prairies artificielles sur des sols peu amendés et peu traités.

Dynamique :

Habitat maintenu artificiellement. L'abandon des pratiques agricoles conduit à l'installation progressive de friches.

Espèces caractéristiques :

En fonction de la culture.

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

Flore :

L'habitat sur le site :

La culture céréalière est très peu pratiquée sur le site. Cet habitat est donc très peu présent. Les quelques cultures fouragères à tendance monospécifique à base de Brassicacées ont également été classées sous ce code. Il peut s'agir de cultures à gibier.

Risques de dégradation et principes de gestion :

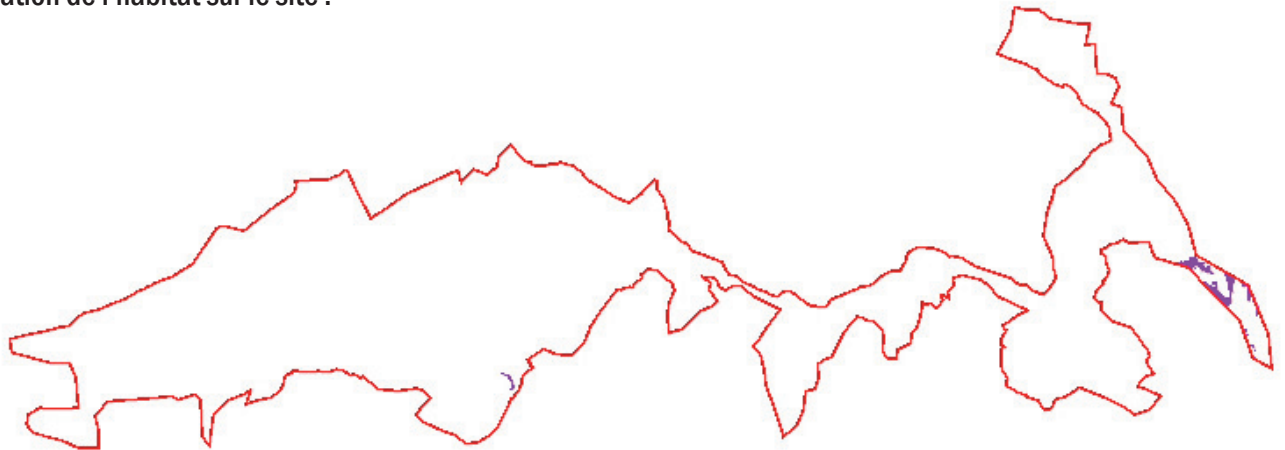
Maintenir des pratiques extensives et éviter l'utilisation de produits phytosanitaires. Les insecticides sont particulièrement néfastes et se retrouvent tout au long des chaînes alimentaires (mortalité des chiroptères par exemple).

Intérêt patrimonial : Ces habitats sont favorables aux espèces messicoles si les traitements phytosanitaires ne sont pas trop importants.

CHÂTAIGNERAIES / VERGERS

Code CORINE Biotopes : 83.12 / 83.15		Code Natura 2000 : non
Statut : aucun		Fréquence en Languedoc Roussillon : assez commun
Nombre polygones : 6 / 1	Superficie : 11 ha / 0,77 ha	Représentativité : 0,6 % / 0,043 %
Enjeux pour le site : nul		

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale :

Cultures d'arbres de haute tige cultivés pour la production de fruits (châtaigniers, cerisiers...) ou plantations de vignes.

Dynamique : Habitat maintenu artificiellement. L'abandon des pratiques culturales conduit à la colonisation progressive des parcelles par les habitats forestiers naturels voisins.

Espèces caractéristiques :

Castanea sativa Châtaignier
Juglans regia Noyer

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

Flore :

L'habitat sur le site :

Il s'agit pour la plupart des cas de plantations de châtaigniers dont la valeur patrimoniale est faible (pas de constructions de murets...) et la valeur écologique également (peuplements végétaux homogènes). Une plantation de noyer a été considérée comme verger.

Risques de dégradation et principes de gestion :

Limiter l'utilisation de produits phytosanitaires.

Intérêt patrimonial :

Habitats d'intérêts faibles au niveau environnemental. Ces forêts peuvent avoir un intérêt pour les espèces qu'elles abritent (oiseaux, insectes xylophages, mammifères).

PLANTATIONS DE CONIFÈRES

Code CORINE Biotopes : 83.3111/ 83.3112/ 83.3121		Code Natura 2000 : non
Statut : aucun		Fréquence en Languedoc Roussillon : assez commun
Nombre polygones : 52	Superficie : 72,9 ha	Représentativité : 4 %
Enjeux pour le site : nul		

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale :

Formations de ligneux cultivés, plantés le plus souvent pour la production de bois, composées d'espèces de résineux exotiques ou de conifères spontanés en dehors de leur aire naturelle et de leur habitat naturel.

Dynamique :

Habitat maintenu artificiellement.

Espèces caractéristiques :

<i>Picea albies</i>	Epicea commun
<i>Picea sitkensis</i>	Epicéa de Sitka
<i>Pinus nigra</i>	Pin noir
<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre
<i>Pseudotsouga menziesii</i>	Sapin de Douglas

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

Dryocopus martius Pic noir

Flore :

L'habitat sur le site :

La plupart des boisements sont des plantations monospécifiques de Pins ou de Sapins de Douglas. Ils sont plantés en bandes sur des terrasses aménagées. Leur installation résulte de perturbations fortes du milieu physique et naturel d'origine.

Risques de dégradation et principes de gestion :

Favoriser la régénération des espèces locales.
Envisager la conversion vers des peuplements mixtes résineux - feuillus.

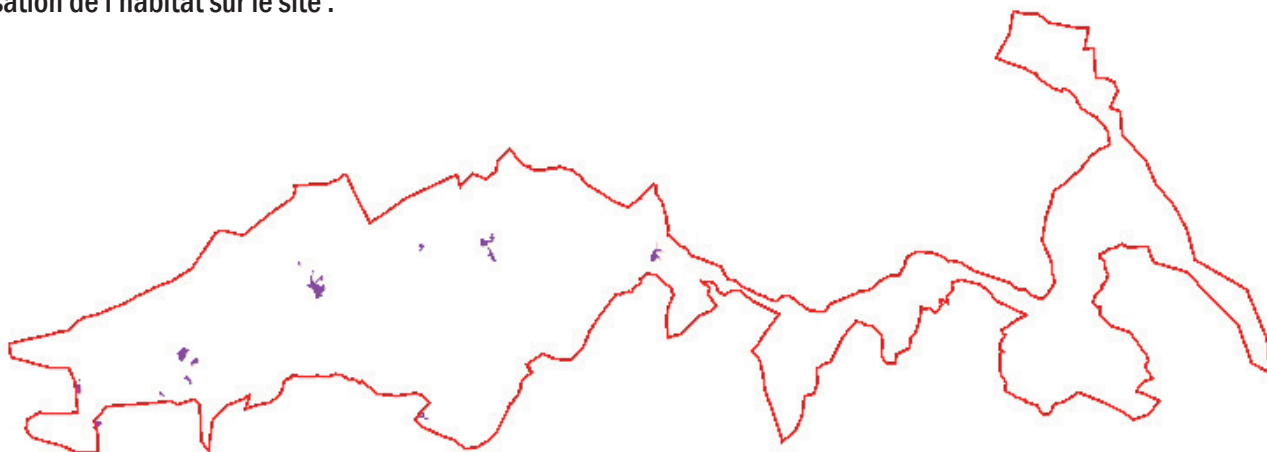
Intérêt patrimonial :

Habitats d'intérêts faibles au niveau environnemental. Ces forêts peuvent avoir un intérêt pour les espèces qu'elles abritent (oiseaux, insectes xylophages, mammifères). Les sous bois bien dégagés peuvent représenter un terrain de chasse pour le Grand murin.

VILLAGES

Code CORINE Biotopes : 86.2		Code Natura 2000 : non
Statut : aucun		Fréquence en Languedoc Roussillon : très commun
Nombre polygones : 13	Superficie : 8,9 ha	Représentativité : 0,5 %
Enjeux pour le site : nul		

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale :

Zones bâties et environnement traité comme zone d'agrément.

Dynamique :

Milieux artificiels.

Espèces caractéristiques :

Espèces patrimoniales associées :

Faune :

Hirundo rustica

Hirondelle rustique

Rhinolophus hipposideros

Petit rhinolophe

Flore :

L'habitat sur le site :

Il ne s'agit pas de villages à proprement parler mais plutôt de petits hameaux, souvent siège d'exploitations agricoles, ou de maisons isolées dont les alentours sont plus ou moins artificialisés (poulaillers, jardins d'agrément...). L'habitat est peu dense sur le site. Quelques très rares ruines dans lesquelles n'ont pas été trouvées de traces de passage de chiroptères (absence de guano).

Risques de dégradation et principes de gestion :

Limitier les éclairages, source de pollution lumineuse.

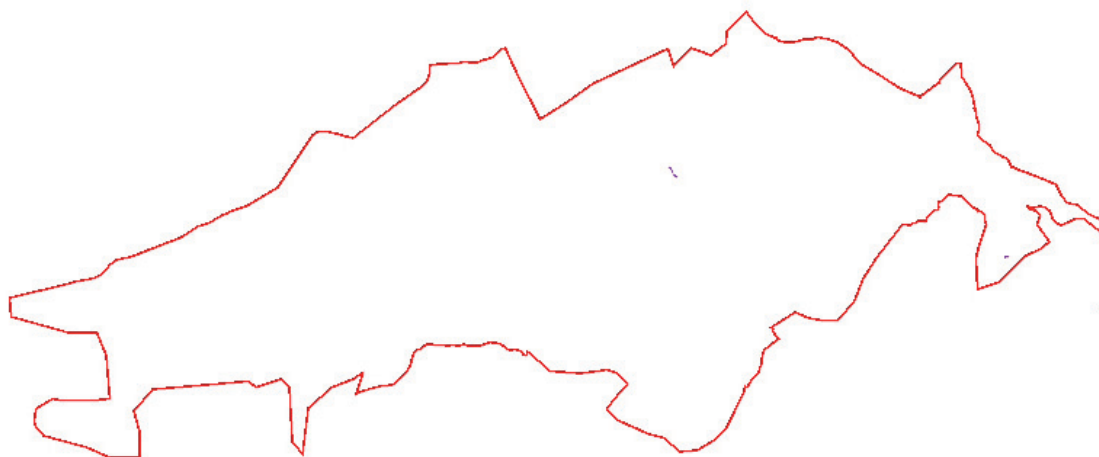
Intérêt patrimonial :

Pas d'intérêt environnemental, plutôt source de nuisances. Habitat toutefois exploité par les espèces commensales de l'homme.

SITES INDUSTRIELS EN ACTIVITÉS

Code CORINE Biotopes : 86.3		Code Natura 2000 : non
Statut : aucun		Fréquence en Languedoc Roussillon : commun
Nombre polygones : 2	Superficie : 0,2 ha	Représentativité : 0,012 ha
Enjeux pour le site : nul		

Localisation de l'habitat sur le site :



Description générale :

Edifices destinés à de la production industrielle.

Dynamique :

Milieux artificiels

Espèces caractéristiques :

Espèces patrimoniales associées :

L'habitat sur le site :

Les sites «industriels» rencontrés sur le site sont des antennes de relais pour les ondes téléphoniques, des stations de mesure météorologique ou encore des stations de pompage d'eau.

Risques de dégradation et principes de gestion :

Intérêt patrimonial :

Aucun

GRAND MURIN *MYOTOS MYOTIS*

Code Natura 2000 : 1324	Directive Habitats : Annexe II et IV
Protection nationale : oui	Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II	Liste rouge nationale : Espèce Vulnérable

Etat de conservation des habitats naturels :

Gîte d'été : très mauvais	Gîte d'hivernage : moyen	Habitats de chasse : mauvais
---------------------------	--------------------------	------------------------------

Utilisation du site :

La grotte a eu été utilisée comme gîte de reproduction. Actuellement la reproduction de cette espèce n'y est plus observée sans que la cause en soit clairement identifiée. Nous considérons que l'espèce peut revenir et que le site est donc potentiellement exploité pendant l'été, d'avril à fin septembre.

En moyenne Le grand Murin se disperse dans un rayon de 15 km autour du gîte. Le domaine vital moyen d'un individu est d'une centaine d'hectares.

Données écologiques :

Les proies sont généralement capturées par glanage au sol. Cependant des proies en vol peuvent également être capturées.

Les Carabidés, qui sont des insectes de grosse taille, sont une composante importante du régime alimentaire de cette espèce. Mais d'autres insectes rentrent dans son alimentation, dont les Orthoptères plutôt présents dans les prairies et pelouses.

Zones de chasse :

Les vieilles forêts caduques, de type Hêtraie à litière sèche ou Chênaies anciennes avec des canopées épaisses constituent les milieux préférentiels de chasse pour cette espèce. Un sol avec un simple tapis de feuilles (faible recouvrement de la strate arbustive) et la présence de larges allées sans broussailles sont appréciées. L'espèce peut également exploiter les forêts de résineux lorsqu'elles sont bien aérées et le sol facilement accessible. Les milieux ouverts en proximité du gîte sont aussi prospectés.

Les habitats sur le site :

Les peuplements forestiers, tout particulièrement les Hêtraies et Chênaies présentent un état de conservatin très favorable à l'espèce. De plus, il existe de nombreuses pistes forestières qui sont autant de zones facilement utilisables pour le dépladement et la chasse. Les forêts de Pins assez ouvertes peuvent aussi être utilisées comme zone de chasse mais dans une moindre mesure.

Les milieux ouverts où le sol est facilement accessible, comme les prairies fraîchement fauchées et les pelouses, peuvent être exploitées. Elles sont bien présentes sur le site. Les observations de terrain ont permis de constater que ces milieux étaient riches en insectes.

Menaces pour l'espèces :

La réfection de bâtiments peut être défavorable à l'espèce en condamnant l'accès aux individus qui pourraient s'y reproduire. Le dérangement dans les grottes peut entraîner la mortalité d'individus hivernants. Le développement des plantations de résineux et l'utilisation de pesticides sont des causes de diminution de la ressource alimentaires et d'empoisonnement.

Principes de gestion :

Mener une réflexion sur les travaux de rénovation du bâti. Eviter le dérangement dans les zones d'hivernage. Non utilisation de pesticides et réflexion sur les produits vétérinaires utilisés pour le bétail. Limitation du retournement des prairies. Réflexion sur l'incidence des éclairages nocturnes. Limiter l'enrésinement.

GRAND RHINOLOPHE *RHINOLOPHUS FERRUM-EQUINUM*

Code Natura 2000 : 1304	Directive Habitats : Annexe II et IV
Protection nationale : oui	Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II	Liste rouge nationale : Espèce Vulnérable

Etat de conservation des habitats naturels :

Gîte d'été : potentiellement mauvais	Gîte d'hivernage : moyen	Habitats de chasse : bon
--------------------------------------	--------------------------	--------------------------

Utilisation du site :

La grotte d'Orquette est un gîte d'hivernage. Les gîtes d'hibernation sont généralement occupés de fin octobre à mi-avril. Des réveils ponctuels peuvent avoir lieu pendant l'hiver lors de redoux et c'est à ce moment qu'ils peuvent entreprendre des actions de chasse sur le site.

L'espèce chasse en règle générale dans un rayon moyen de 2,5 km autour du gîte, au maximum 6 km. Les zones les plus exploitées sont les zones les plus proches du gîte. Une moyenne de 20 km est parcourue dans la nuit.

Données écologiques :

Les corridors biologiques formés par les linéaires boisés sont très importants pour cette espèce qui les utilise comme guides pour se déplacer, tout particulièrement par nuit noire. Ces corridors présentent également une biomasse alimentaire importante. La présence de rivières et étendues d'eau bordées de végétation en proximité du gîte lui sont favorables.

La présence d'une activité d'élevage extensif sur le site est importante car une partie du régime alimentaire de l'espèce est basée sur les insectes coprophages. Il semble que ce soit une base de l'alimentation, surtout pour les juvéniles.

Le Grand Rhinolophe évite la plupart des forêts de résineux ainsi que les zones urbaines et les monocultures céréalières. Il fuit les éclairages qu'ils soient proches du gîte ou sur des terrains de chasse.

Zones de chasse :

Les milieux les plus favorables sont les pâtures entourées de haies hautes et denses. Les insectes proie se concentrent au niveau des haies. Le Grand Rhinolophe peut pratiquer la chasse à l'affut en se perchait sur les branches des arbres qui constituent les haies.

L'espèce recherche les mosaïques de milieux mixtes avec des végétations semi-ouvertes et des sous-bois dégagés, des vergers, de lisières de massifs de feuillus, des vergers, des prairies fraîchement fauchées, des landes coupées d'allées arbustives, des jardins.

En fonction de la saison les milieux exploités évoluent : en début de saison, au printemps, l'espèce chasse préférentiellement en forêt, puis avec l'avancée de l'été elle exploite des milieux plus ouverts.

Les habitats sur le site :

Les grilles posées à l'entrée de la grotte semblent leur être défavorables. Chez cette espèce il est connu que les grilles peuvent causer localement une gêne (pour les regroupements importants) et que les cavités munies de barreaux sont abandonnées au profit de cavités ouvertes lorsqu'il y a le choix.

Les zones de chasse exploitées vont être surtout les alentours immédiats de la grotte d'Orquette lors des réveils hivernaux.

Il existe très peu d'habitations sur le périmètre du site et de rares bâtiments abandonnés. Il ne semble pas qu'il y en ait qui accueillent des colonies en période de reproduction.

Du fait de la présence des falaises d'Orques il est fort probable que l'espèce exploite plus facilement la partie sud du site.

Menaces pour l'espèces :

De manière générale, les habitats présents sur le site semblent favorables à l'espèce. La mosaïque de milieux présents est un atout. Les menaces qui pèsent sur l'espèce sont plus directement liées aux modifications de la grotte d'Orquette elle-même.

Principes de gestion :

Maintien du maillage paysager et des linéaires boisés. Non utilisation de pesticides et réflexion sur les produits vétérinaires utilisés pour le bétail. Limitation du retournement des prairies. Réflexion sur l'incidence des éclairages nocturnes.

PETIT RHINOLPHE *RHINOLOPHUS HIPPOSIDEROS*

Code Natura 2000 : 1303	Directive Habitats : Annexe II et IV
Protection nationale : oui	Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II	Liste rouge nationale : Espèce Vulnérable

Etat de conservation des habitats naturels :

Gîte d'été : mauvais	Gîte d'hivernage : bon	Habitats de chasse : bon
----------------------	------------------------	--------------------------

Utilisation du site :

Rencontré en hivernage dans la grotte d'Orquette. Les gîtes d'hivernation sont généralement occupés de fin octobre à avril. Les gîtes d'été sont séparés de 5 à 10 km des gîtes d'hiver. Le secteur peut donc être utilisé pendant les différentes phases de l'espèce. En l'absence d'une étude précise sur les individus qui fréquentent le site, il est très difficile de savoir les zones réellement exploitées. Généralement les zones de chasse se trouvent dans un rayon de 2 à 3 km autour du gîte. Les 600 premiers mètres autour du gîte étant les plus exploités. Le domaine vital d'un individu est généralement d'une dizaine d'hectares.

Données écologiques :

L'espèce est très régulière sur les axes de déplacement qu'elle utilise pendant la nuit. Il peut s'agir d'alignements arborés, de haies ou de murs. En pleine nuit les guides paysagers sont moins utilisés et le Petit Rhinolophe peut parcourir des espaces découverts.

Les insectes associés aux milieux aquatiques ou boisés humides sont une composante importante de l'alimentation de l'espèce.

Les formations à dominante de résineux ne lui sont pas favorables.

Zones de chasse :

L'activité de chasse est très liée à la forêt, avec une préférence pour les massifs anciens de feuillus coupés de rivières. La présence de végétation herbeuse et de vastes ouvertures entre le sol et les premières branches lui sont favorables. Les pâtures bocagères parsemées de groupes d'arbres et les prairies maillées de vergers sont également fort appréciées. Les proies peuvent être capturées le long des haies et dans les prairies fraîchement coupées.

Les habitats sur le site :

Une meilleure connaissance de linéaires présents sur le site permettrait de mieux appréhender les potentialités de chasse et de déplacement sur le site. Il existe très peu de cours d'eau permanents et il est possible que la partie sud du site soit plus favorable à l'espèce du fait de ripisylves plus marquées. Les prairies sont toutefois très favorables à l'espèce car elles sont soit en contact soit en mosaïques avec des formations arborées. Un réseau important de pistes forestières au sein des boisements sont également un élément favorable à l'espèce.

Pour être tout à fait favorable à l'espèce, le site peut manquer de zones humides qui constituent un réservoir alimentaire important. Les combles et les maisons abandonnées qui constituent les gîtes de reproduction ne semblent pas accueillir de colonies sur le site.

Menaces pour l'espèces :

La réfection de bâtiments peut être défavorable à l'espèce en condamnant l'accès aux individus qui pourraient s'y reproduire. Le dérangement dans les grottes peut entraîner la mortalité d'individus hivernants. L'homogénéisation du paysage et l'assèchement des zones humides ainsi que les plantations monospécifiques de résineux entraînent une disparition des terrains de chasse. L'utilisation de pesticides est également très défavorable (diminution de la ressource alimentaire et empoisonnement).

Principes de gestion :

Maintenir les milieux ouverts et le pastoralisme. Mener une réflexion sur les travaux de rénovation du bâti. Eviter le dérangement dans les gîtes d'hivernage.

PETIT MURIN *MYOTOS BLYTHI*

Code Natura 2000 : 1307	Directive Habitats : Annexe II et IV
Protection nationale : oui	Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II	Liste rouge nationale : Espèce Vulnérable

Etat de conservation des habitats naturels :

Gîte d'été : très mauvais	Gîte d'hivernage : moyen	Habitats de chasse : moyen
---------------------------	--------------------------	----------------------------

Utilisation du site :

La grotte a eu été utilisée comme gîte de reproduction. Actuellement la reproduction de cette espèce n'y est plus observée sans que la cause en soit clairement identifiée. Nous considérons que l'espèce peut revenir et que le site est donc potentiellement exploité pendant l'été.

Les gîtes d'été sont occupés de début avril à fin septembre.

Le Petit Murin expose en moyenne un territoire de 4 à 7 km autour du gîte (les données en Languedoc Roussillon laissent penser que les territoires de chasse sont plutôt à 12 km du gîte).

Données écologiques :

Le petit Murin évite les massifs forestiers et les zones trop fermées. Ces proies sont principalement des insectes qui se trouvent dans la végétation herbacée. Il consomme surtout des sauterelles et grillons, des Tipulidés, des hannetons, des Carabidés, des mantes religieuses et des chenilles.

Une dizaine de kilomètres séparent généralement les gîtes d'été des gîtes d'hiver.

Zones de chasse :

Les milieux prairiaux avec de grandes herbes sèches sont les zones de chasse préférentielles de l'espèce. Les bordures de parcelles agricoles peuvent également être exploitées.

Les habitats sur le site :

Les pelouses sont favorables à cette espèce et sont bien présentes sur le site. L'entomofaune est présente dans ces habitats et la ressource alimentaire semble donc bien disponible pour l'espèce. Les pelouses qui sont en mosaïque avec les landes à genêt purgatif sont formées de grandes herbes sèches et semblent particulièrement appropriées aux exigences de l'espèce.

Menaces pour l'espèces :

Cet espèce est en déclin sur le PNR du Haut-Languedoc sans que les raisons précises en soient connues. La modification de son milieu de vie par la fermeture des paysages, ou la conversion de pariries en cultures ou encore le boisement de résineux diminuent le potentiel d'accueil des populations. La destruction ou le dérangement des gîtes reste le principale facteur de menace pour l'espèce.

Principes de gestion :

Maintenir les milieux ouverts par un pâturage extensif, éviter la conversion des pelouses en prairies. Limiter le développement des cultures intensives. Maintenir les landes et proscrire la conversion de ces habitats en plantations de résineux.

MINIOPTÈRE DE SCHREIBERS *MINIOPTERUS SCHREIBERSI*

Code Natura 2000 : 1310	Directive Habitats : Annexe II et IV
Protection nationale : oui	Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II	Liste rouge nationale : Espèce Vulnérable

Etat de conservation des habitats naturels :

Gîte d'été : très mauvais	Gîte d'hivernage : moyen	Habitats de chasse : bon
---------------------------	--------------------------	--------------------------

Utilisation du site :

Fréquente la grotte d'Orquette comme gîte d'été. Depuis qu'une grille a été installée à l'entrée de la grotte la population reproductrice a très fortement diminué. Les années 2006 et 2007 n'ont vu aucune reproduction.

La cavité peut être occupée à partir du mois de mai.

En moyenne un rayon de 30 km autour du gîte est exploité comme zone de chasse.

Bien que les territoires pour chaque individus soient vastes (de 3000 à 30 000 ha), les zones de chasses exploitées ne représentent que des surfaces moyennes de 7,5 ha.

Données écologiques :

L'espèce utilise très rarement des bâtiments, elle est considérée comme strictement cavernicole.

Elle se déplace sur de grandes distances et elle peut franchir de grandes zones dépourvues d'éléments boisés ou encore des petits massifs montagneux. Si des linéaires boisés sont présents, ils seront utilisés préférentiellement.

Les zones de chasses se concentrent sur de petits secteurs où abondent les proies recherchées.

Les Lépidoptère constituent une part importante du régime alimentaire.

Zones de chasse :

Les zones de chasses recherchées sont les lisières, les mosaïques (massifs forestiers, cultures entourées de haies, landes) et les zones éclairées artificiellement. Les lampes à vapeurs de mercure attirent les lépidoptères et le Minioptère profite de cette opportunité pour chasser ces proies. Les lisières forestières et les pistes forestières sont très prospectées.

Les habitats sur le site :

Le Minioptère étant très mobile, potentiellement tout le site peut être exploité par l'espèce. Adeptes des zones éclairées et des boisements des bords de cours d'eau, il est possible que le site ne constitue pas le terrain de chasse préférentiel. Cependant, les autres habitats présents lui semblent plutôt favorables et en bon état de conservation d'un point de vue fonctionnel. La difficulté pour l'espèce semble surtout liée à la modification de l'entrée de la grotte d'Orquette avec la mise en place d'une grille mal adaptée.

Menaces pour l'espèces :

La menace principale reste la modification des gîtes et le dérangement. La fréquentation des grottes peut être un facteur de dérangement important. La conversion des peuplements forestiers en monoculture, et tout particulièrement de résineux, entraîne une perte de qualité du milieu. La diminution des peuplements arborés linéaires ou encore les traitements phytosanitaires peuvent nuire aux populations. Les éclairages publics, bien qu'utilisés par l'espèce, entraînent des perturbations du cycle de reproduction et un déplacement des populations de lépidoptères nocturnes.

Principes de gestion :

Limiter le dérangement des cavités. Des modifications ont été faites à la grille installée à la grotte d'Orquette, un suivi permettant de voir l'efficacité de cette action est important afin d'envisager de nouvelles actions si les populations ne se réinstallent pas correctement.

Une étude plus précise des structures linéaires boisées sur le site pourrait mettre en évidence les besoins en terme de maintien et restauration de ces structures.